

INTRODUCTION

Nous avons cessé entièrement d'être une nation littéraire, ce que nous avons été éminemment pendant plus de deux siècles. Bien plus, le centre du pouvoir est absolument déplacé, les classes influentes ne sont plus celles qui lisent. Un livre, quel que soit son succès, n'ébranle donc point l'esprit public et ne saurait même attirer longtemps, ni de la part du grand nombre, l'attention sur son auteur¹.

Inspirée par le paradoxe apparent du succès commercial rencontré par *L'Ancien Régime et la Révolution* en librairie, et de la faible influence perceptible exercée par les thèses qui en constituaient la substance, cette réflexion d'Alexis de Tocqueville semblait impliquer au moins une chose : à quelque époque alors révolue, marquée par le tempérament « littéraire » de la nation française, une étroite relation unissait les livres à l'« esprit public », l'empire des premiers s'exerçant sur le second dans une mesure proportionnelle à l'« écoulement des stocks ». Dans la France engloutie d'avant la Révolution, Tocqueville se figurait que la parution d'un livre largement diffusé devait altérer l'« esprit public » ; la fréquentation répétée d'un texte conservé dans les bibliothèques des « classes influentes » donnait lieu à la discussion des idées qu'il colportait, et les travaux d'un auteur, reproduits en d'innombrables exemplaires par des presses laborieuses et mis entre toutes les mains, contribuaient à forger les convictions « qui au fond finissent par mener la société »².

Que l'on s'entende ou non sur la disparition effective de la « nation littéraire » entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, Tocqueville dévoilait en tout état de cause, avec cette observation teintée d'amertume, une intuition fondamentale : il conjecturait l'existence d'une voie de communication privilégiée entre le territoire de l'historien et le champ des études littéraires. En effet, sitôt ses termes renversés, l'hypothèse selon laquelle les ouvrages connaissant un certain retentissement pétrissent plus ou moins directement l'« esprit public » induit la possibilité d'approcher celui-ci en identifiant ceux-là, et de le caractériser en les étudiant. L'histoire de la littérature, et plus spécifiquement l'histoire des grands succès, offre donc un accès à l'« esprit public » des générations révolues qui furent les témoins et les acteurs et les victimes de semblables fortunes.

L'amont et l'aval de la littérature

Ici exprimée au mois de juillet de l'année 1856, l'idée d'une corrélation entre les succès littéraires et les traits culturels d'une époque n'a-t-elle pas eu, pour les chercheurs, le caractère d'évidence qu'elle revêtait aux yeux d'Alexis de Tocqueville s'adressant au vicomte Louis de Kergorlay ? La conjecture, d'apparence essentielle, a visiblement échoué à susciter davantage qu'une attention passagère, pas plus qu'elle n'a exercé sur les historiens de la littérature une attraction qui aurait conduit les uns ou les autres à mettre l'axiome à l'épreuve – fût-ce pour en assurer la fausseté pressentie. Pareille entreprise reste une voie relativement peu courue des travaux historico-littéraires, en particulier pour les hautes époques. Les recherches n'ont jamais, d'une manière prolongée et dans un mouvement collectif, embrassé la perspective d'une histoire culturelle entée sur l'étude des succès littéraires.

Voire. Un polémiste n'aurait guère à forcer le trait pour soutenir que, très précisément, les études d'histoire littéraire ont dédaigné les titres les plus souvent reproduits par l'impression et les plus largement écoulés par la librairie. En tout cas, force est de constater que, jusqu'à une époque très récente,

¹ Alexis de Tocqueville, *Œuvres complètes*, t. 13/2 : *Correspondance d'Alexis de Tocqueville et de Louis de Kergorlay*, éd. André Jardin et Jean-Alain Lesourd, Paris, Gallimard, 1977, p. 303 [n° 269 – A. de Tocqueville à L. de Kergorlay. Tocqueville, 29 juillet 56].

² *Ibid.*, p. 303-304.

les succès de librairie n'ont pas trouvé dans les travaux consacrés à l'histoire de la littérature une place proportionnelle aux inflexions qu'ils imprimèrent infailliblement sur le *Zeitgeist* des contemporains.

Ouvert à la table des matières, un manuel d'histoire littéraire choisi au hasard le trahit suffisamment : lorsqu'elle ne procède pas à un aveugle découpage par siècle ou – option à peine plus satisfaisante – qu'elle n'emprunte pas à la vieille histoire politique ses « grandes dates » décriées et ses sibyllines « périodes de transition », l'histoire littéraire fait correspondre les ruptures fondamentales de sa frise chronologique aux dates de publication de quelques-unes des perles qu'égrène le chapelet des œuvres et des textes produits au fil des siècles. Les périodes ainsi définies ne tiennent pas compte, sauf exceptions, de l'*aval* des œuvres : ce qu'il advient des textes au-delà de leur publication ne se répercute pas sur la périodisation. En vérité, peut-on obtenir par quelque autre moyen une histoire de la littérature intelligible, manipulable et transmissible ? Tout compte rendu du passé se tisse, plus ou moins explicitement et plus ou moins consciemment, sur une trame de noms, de lieux, et par-dessus tout de dates. Et quelle date attacher à une œuvre littéraire, sinon celle qui marque la fin de sa composition et sa mise à disposition du public ?

Aussi, pendant longtemps, l'histoire littéraire a surtout entrepris d'étudier l'*amont* des œuvres, préhistoire de la publication où tout paraît se déterminer : l'historien traditionnel de la littérature s'intéresse ainsi au processus de composition et de rédaction, et aux paramètres intellectuels et matériels qui, dans un écheveau qu'il s'emploie à démêler, concourent à l'actualisation de l'ouvrage en puissance. L'histoire de la littérature, conçue en ces termes, s'apparente à la *genèse* éternellement recommencée de la littérature, et elle enrichit sans aucun doute la lecture des textes ainsi étudiés, permettant un approfondissement considérable de leur compréhension. Mais semblable histoire de la *production* de la littérature n'est pas encore l'histoire de *ce que produit* la littérature ; pour justifiée et nécessaire qu'elle continue d'être, elle réduit à la portion congrue tout ce qui ressortit à l'*aval* des œuvres : ravalés au rang de bagatelles érudites ou de berlues fantasques, les aléas de la diffusion, la temporalité de la réception, les modalités de l'assimilation, lui restent farouchement étrangers.

Conscientes de semblables limites, les études historico-littéraires s'aventurent dans la seconde moitié du XX^e siècle à éclairer la réception des textes et à échafauder une sociologie de la lecture. Les recherches inspirées par l'École de Constance prennent acte de ce que la littérature n'est pas qu'affaire d'auteurs et d'écrivains au travail³. Indéniablement, elle concerne au moins autant le public, ce continent moins immédiatement identifiable, masse sombre et indistincte couvrant à lui seul un hémisphère entier de la planète littéraire.

Point de littérature sans public ! Les œuvres prennent vie auprès de lui, et les études de réception contribuent à faire émerger les outils d'analyse des phénomènes par lesquels les usagers de la littérature s'approprient les textes dont les auteurs paraissent soudainement dépossédés. En s'appuyant moins sur la chronologie des auteurs que sur celle de la masse des lecteurs, de pareils travaux jettent les bases d'une histoire littéraire faite d'accélération et de ralentissements, d'interruptions et de reprises, de déplacements et de recompositions – une nécessairement complexe, irréductible et non exempte de chevauchements.

Il n'y a pas loin de l'histoire de la littérature par l'*aval* à l'histoire des succès littéraires. La différence – ou, mieux, la précision – tient dans la circonscription du périmètre des ouvrages dont la réception constitue l'objet d'analyse. L'irruption des œuvres à succès produit l'« ébranle[ment] [de] l'esprit public » dont parlait Alexis de Tocqueville⁴. Aussi les études d'histoire culturelle doivent-elles mettre à profit la connaissance des ouvrages qui rencontrèrent une grande fortune dans une société donnée, et constituent à ce titre des signes, des manifestations et des indices des représentations

³ Pour un bilan de cette mouvance, dont les titres principaux jouissent d'une reconnaissance certaine, voir Fabien Pillet, « Que reste-t-il de l'École de Constance ? », *Études germaniques*, n° 263, 2011/3, p. 763-781.

⁴ Voir *supra*, p. 3.

collectives. Ces travaux sur l'*aval* des œuvres à succès, hélas, manquent dans la plupart des cas – et notamment pour le Moyen Âge.

Grandes œuvres et grands succès

Dans les études médiévales, peut-être plus spectaculairement qu'ailleurs, la sélection des œuvres dignes d'accaparer l'essentiel de l'effort de recherche ne s'appuie pas sur des critères qui incluent la popularité et le succès, pourtant défini autrefois comme « cette obligation qu'une œuvre nous impose de nous occuper d'elle »⁵. Rien, dans l'histoire de textes présentés comme des expressions de l'essence de la pensée médiévale et des concentrés du génie d'une époque – rien, donc, n'indique qu'ils accédèrent jamais au statut de *classique* avant le XIX^e siècle. La période romantique s'avéra ainsi décisive dans l'établissement d'un catalogue des *grandes œuvres*. Comme parachutées aux improbables fonctions de porte-parole d'une époque qui pourtant les ignora largement, de nombreux textes ont ainsi acquis une *fama* posthume de six, sept ou huit siècles⁶.

Quelques exemples, tirés du catalogue français, permettent de se représenter la prégnance du phénomène. Qui contesterait, ainsi, que parmi les géants de la littérature française du Moyen Âge se rencontrent Chrétien de Troyes, Marie de France et Charles d'Orléans ? Le nombre extrêmement limité des manuscrits conservant leurs œuvres indique, pourtant, que celles-ci rencontrèrent un succès très restreint, si succès quelconque il y eut⁷.

On peut, sans beaucoup chercher, aller bien plus loin. Quel étudiant de lettres contesterait au *Roland* d'Oxford, au *Tristan* de Béroul, ou à *Aucassin et Nicolette*, leur statut respectif, établi par des générations d'études, de commentaires et de mises au concours, de textes majeurs de la littérature française du Moyen Âge ? Voici, sans conteste possible, trois *grandes œuvres* du répertoire. Ces ouvrages, pourtant, n'existent qu'en un seul exemplaire médiéval, fragile témoin d'une diffusion qui ne dut jamais dépasser les bornes de cercles étroits dans la société lettrée du passé⁸. La marginalité documentaire ne dispense pas les étagères des bibliothèques universitaires de s'alourdir chaque année de plusieurs volumes consacrés de près ou de loin à ces trois œuvres, ni les bibliographies courantes de s'allonger, trimestre après trimestre, de titres d'articles plus ou moins novateurs traitant de ces *unica* célébrés.

D'ordinaire, l'histoire littéraire qualifie de *grandes œuvres* les ouvrages réputés fournir des illustrations successives de l'évolution chronologique de l'écriture, consciemment ou inconsciemment conçue comme une pratique avançant linéairement vers une modernité toujours plus grande, illusion héritée de l'idée d'un *progrès des lettres* tel que le concevait le XIX^e siècle, pétri de sa philosophie de l'histoire confiante, optimiste et conquérante. Les *grandes œuvres*, *grands textes*, *classiques* et autres *chefs-d'œuvre*, servent à montrer comment les génies tirèrent, chacun à son époque, la création dans une direction nouvelle, indiquant à des contemporains moins précoces les voies du renouvellement du fond et de la forme.

⁵ Gaston Rageot, *Le succès. Auteurs et publics. Essai de critique sociologique*, Paris, Félix Alcan, 1906, p. 2.

⁶ Un ouvrage récent oppose ainsi les *best-sellers* aux *chefs-d'œuvre* : *Bestsellers and Masterpieces. The Changing Medieval Canon*, dir. Heather Blurton et Dwight F. Reynolds, Manchester, Manchester University Press, 2022 (Manchester Medieval Literature and Culture).

⁷ *Les manuscrits de Chrétien de Troyes. The Manuscripts of Chrétien de Troyes*, dir. Keith Busby, Terry Nixon, Alison Stones et Lori Walters, 2 vol., Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 1993 (Faux-titre. Études de langue et littérature françaises, 71-72) ; Keith Busby, « The Manuscripts of Marie de France », *A Companion to Marie de France*, dir. Logan E. Whalen, Leyde-Boston, Brill, 2011, p. 297-317 (Brill's Companions to the Christian Tradition, 27) ; Mary-Jo Arn, *The Poet's Notebook. The Personal Manuscript of Charles d'Orléans (Paris BnF MS fr. 25458)*, Turnhout, Brepols, 2008 (Texts and Transitions, 3).

⁸ Mss Oxford, Bodleian Library, Digby 23 (*Roland* d'Oxford) ; Paris, BnF, fr. 2171 (*Tristan* de Béroul) et fr. 2168 (*Aucassin et Nicolette*).

La définition d'une *grande œuvre*, indépendante de la question du succès, devient problématique dès lors que l'équation prétend rendre compte du rapport à la société contemporaine. Pour parfaite et aboutie qu'elle puisse apparaître aux yeux de la critique, une *grande œuvre* ne peut automatiquement recevoir les insignes de porte-parole ou de représentant dans une perspective d'histoire culturelle ; et les chercheurs ne devraient pas pouvoir, sans d'importantes et encombrantes précautions critiques, étendre à une société entière les représentations, espoirs, inquiétudes, goûts et attentes transparaissant dans des œuvres auxquelles le public réserva un accueil tiède ou glacial. Ces textes tendent un miroir extrêmement déformant à qui s'évertue à retrouver le *Zeitgeist* des temps révolus.

Les *grands succès* reflètent plus fidèlement que les *grandes œuvres* les traits culturels généraux d'une époque : leur large diffusion atteste qu'ils correspondent mieux aux attentes et aux goûts de leurs contemporains ; voire, dans certains cas, il faut envisager qu'ils aient pu modifier ces traits, les façonner et les forger – les « ébranler », disait Tocqueville. Les succès révèlent leur époque dans ce qu'elle a de plus largement partagé et peut-être, à l'occasion, de plus trivial. Les *grands succès* ont, et c'est bien là que réside leur intérêt primordial pour l'historien, contribué à faire résonner l'expression de l'« esprit public », donnant à voir un crayonné de ses traits saillants. *Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es*.

Hélas, la comparaison synoptique des deux catalogues, d'une part celui des *grandes œuvres* et de l'autre celui des *grands succès*, révèle, sinon l'inexistence des recouvrements, à tout le moins leur extrême rareté⁹. Dans le domaine de la littérature française du Moyen Âge, une exception notable figure en tête du classement des ouvrages ayant rencontré le plus formidable des succès : le *Roman de la Rose* jouit d'un statut privilégié dans une perspective d'histoire traditionnelle de la littérature, puisque nombre de travaux d'analyse l'ont depuis longtemps consacré au panthéon des *grandes œuvres* du répertoire médiéval français ; dans le même temps, sa place de champion de la diffusion manuscrite a suscité des études historiques de sa fortune manuscrite, de sa réception et de son influence sur la société du bas Moyen Âge¹⁰. La *Rose* a fourni, aux dires des vulgarisateurs de l'histoire, le *best-seller* absolu de la France médiévale¹¹.

Le *Roman de la Rose*, toutefois, s'apparente à l'arbre qui cache la forêt. Les *grands succès* du Moyen Âge, dont la liste a commencé d'être dressée avec quelque certitude dans les dernières décennies du XX^e siècle, n'ont pour l'essentiel pas eu le don de susciter des travaux qui les auraient consacrés comme *grandes œuvres*. À la vérité, le constat d'une dissociation totale des deux domaines, d'une part les *grands succès*, de l'autre les *grandes œuvres*, n'a rien de neuf : à la fin du XIX^e siècle, Charles-Victor Langlois (1863-1929) écrivait sans ambages que « le succès est allé jadis aux compilations et aux *compendia* que l'on ne lit plus maintenant »¹².

Aussi les chercheurs éprouvent-ils, démunis, quelque difficulté à évaluer où, quand, comment, pourquoi et pour quoi ces sommes délaissées par la critique moderne suscitèrent autrefois l'enthousiasme. On s'en tient le plus souvent à des formules abstraites évoquant la génération spontanée – « l'œuvre rencontre un grand succès » – et à des raisonnements autotéliques – « les idées d'un auteur

⁹ *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge. Petite anthologie commentée de succès littéraires*, éd. Frédéric Duval, Genève, Droz, 2007 (Textes littéraires français, 587).

¹⁰ Pierre-Yves Badel, *Le Roman de la Rose au XIV^e siècle. Étude de la réception de l'œuvre*, Genève, Droz, 1980 (Publications romanes et françaises, 153) ; Sylvia Huot, *The Romance of the Rose and its Medieval Readers. Interpretation, Reception, Manuscript Transmission*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 (Cambridge Studies in Medieval Literature, 16) ; *De la Rose. Texte, image, fortune*, dir. Catherine Bel et Herman Braet, Louvain-Paris-Dudley, Peeters, 2006 (Synthema, 3) ; Jacqueline Cerquiglini-Toulet, « Le Roman de la Rose. Un "grand œuvre", c'est-à-dire un best-seller ? », *La question du sens au Moyen Âge. Hommage au professeur Armand Strubel*, dir. Dominique Boutet et Catherine Nicolas, Paris, Champion, 2017, p. 55-64 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 123).

¹¹ Jacques Berlioz, « 1230 : naissance d'un best-seller », *L'Histoire*, n° 283, janvier 2004.

¹² Charles-Victor Langlois, « L'historiographie », dans *Histoire de la langue et de la littérature françaises des origines à 1900*, dir. Louis Petit de Julleville, t. 2 : *Moyen Âge (des origines à 1500). Deuxième partie*, Paris, Armand Colin & C^{ie}, 1896, p. 271-335, ici p. 274.

se diffusent *parce que* son livre a du succès ». On peine à expliquer en quoi consiste et à quoi tient exactement le retentissement et l'incidence de la littérature à succès ; et peu de travaux s'aventurent à exhumer les ressorts de la fortune individuelle de chaque œuvre largement diffusée. De telles problématiques détachent l'histoire des succès de l'histoire littéraire et l'apparentent à l'histoire culturelle : accéder à ce qui est commun et partagé dans une société donnée, voilà en définitive une ambition de l'histoire *tout court*.

Les historiens l'ont bien compris, qui depuis plusieurs années ont accordé une importance grandissante à l'étude des ouvrages littéraires les plus répandus. Comprendre en quoi ceux-ci diffèrent, et ce que leur succès recouvre, mobilise désormais les énergies et les moyens scientifiques. La mise en ligne, en 2015, de la base de données *FAMA*, fruit des travaux de la section latine de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT-CNRS, Aubervilliers) et de l'École des chartes, offre un jalon essentiel dans le domaine de la littérature médiolatine. Ce qui, dans le vocabulaire de la communication de l'histoire, touche à l'étude des *best-sellers*¹³, a désormais le vent en poupe dans un contexte d'histoire des représentations renouvelée et refondée à l'aune d'un élément sociologique devenu primordial dans le monde occidental du XXI^e siècle : la communauté, qu'elle soit nationale, culturelle, religieuse, professionnelle, institutionnelle, linguistique, lignagère, ou autre encore. Les *grands succès* contribuent à créer et à cristalliser les communautés, et par leur diffusion exceptionnelle ils en révèlent au regard de l'historien les confins et les lignes de faîte.

Aussi ne néglige-t-on plus, chez les médiévistes, l'apport que représente l'histoire des succès littéraires, porteuse d'une promesse d'identification et de caractérisation des communautés lettrées. Les études envisageant les grands succès de la littérature médiolatine se multiplient¹⁴, dans la foulée de travaux consacrés aux gloires nationales de différents espaces linguistiques, dont l'Italie et l'Angleterre¹⁵ ; les recherches historiques consacrées à la littérature pieuse à succès permettent d'envisager des perspectives à l'échelle de l'Europe en additionnant les traditions vernaculaires¹⁶, tandis que les analyses de la fortune du *Roman de la Rose*, des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville, des *Merveilles* de Marco Polo, des *Voyages* de Jean de Mandeville, du *Trésor* de Brunetto Latini, de la *Bible historiale*, des versions françaises du *De regimine principum* de Gilles de Rome et de la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine, révèlent les possibilités représentées par l'investissement du champ plus restreint des œuvres francophones à succès¹⁷. Les lettres françaises du Moyen Âge ne manquent en effet

¹³ Francesco Siri, « Les best-sellers du Moyen Âge », *L'Histoire*, n° 445, mars 2018 ; cet article fournit une introduction vulgarisée à la base de données *FAMA*, qui a aussi donné lieu à des études d'érudition : *Succès des textes latins dans l'Occident médiéval. Approche méthodologique autour du projet FAMA*, dir. Pascale Bourgain et Francesco Siri, Paris, École des chartes, 2020 (Études et rencontres de l'École des chartes, 59).

¹⁴ John Tolan, *Petrus Alfonsi and his Medieval Readers*, Gainesville, University of Florida, 1993 ; Matthias Martin Tischler, *Einharts Vita Karoli. Studien zur Entstehung, Überlieferung und Rezeption*, 2 vol., Hanovre, Hahnsche Buchhandlung, 2001 (Monumenta Germaniae historica. Schriften, 48) ; *Godfrey of Viterbo and his Readers. Imperial Tradition and Universal History in Late Medieval Europe*, dir. Thomas Foerster, Farnham, Routledge, 2015 (Church, Faith and Culture in the Medieval West) ; Marjorie Burghart, *Une œuvre médiévale à succès. Les Sermones ad status de Guibert de Tournai, maître en théologie franciscain († 1284). Étude et édition*, Rome, École française de Rome, 2022 (Sources et documents, 13) ; Matthew J. J. Hoskins, *The Manuscripts of Leon the Great's Letters. The Transmission and Reception of Papal Documents in Late Antiquity and the Middle Ages*, Turnhout, Brepols, 2022 (Instrumenta patristica et mediaevalia, 83).

¹⁵ Giovanni Boccaccio. *Tradizione, interpretazione e fortuna. In ricordo di Vittore Branca*, dir. Antonio Ferracin et Matteo Venier, Udine, Forum, 2014 (Libri e biblioteche, 33) ; *Chaucer and Fame. Reputation and Reception*, dir. Isabel Davis et Catherine Nall, Cambridge, Boydell, 2015 (Chaucer Studies).

¹⁶ Géraldine Veyseyre a ainsi dirigé, entre 2010 et 2015, le projet de recherche *OPVS – Old Pious Vernacular Successes*.

¹⁷ Géraldine Veyseyre, « “Sens faire rien, pou vau li sens.” Mise en œuvre et réception didactique de Guillaume de Digulleville et son *Pèlerinage de l'âme* (ca 1355) », *La volonté didactique dans la littérature médiévale*, dir. Géraldine Veyseyre et Stéphanie Le Briz, Villeneuve-d'Ascq, Centre d'études médiévales et dialectales de Villeneuve-d'Ascq, 2013 (= *Bien dire et bien apprendre*, t. 29), p. 151-180 ; Christine Gadrat-Ouerfelli, *Lire Marco Polo au Moyen Âge. Traduction, diffusion et réception du Devisement du monde*, Turnhout, Brepols, 2015

pas d'ouvrages à succès ; et si les panoramas de la littérature française à succès indiquent qu'il n'est de matière littéraire qui ne connut au moins une œuvre largement diffusée, le domaine de l'historiographie en accueille sans doute plus qu'aucun autre. Dans la « nation littéraire » dont Alexis de Tocqueville déplorait l'anéantissement, l'histoire avait indéniablement constitué l'un des genres les plus en vogue¹⁸.

L'activité historiographique dans la France du bas Moyen Âge ne se limite pas, en effet, à ce qu'en retiennent les manuels d'histoire littéraire. Ceux-ci font souvent des historiens des XIV^e et XV^e siècles des grands auteurs de leurs temps, catapultant Joinville, Froissart ou Commines à l'avant-plan des représentations. Les compositions du second fournissent, à n'en pas douter, un jalon spectaculaire de l'investissement progressif du narrateur dans son propos : Froissart illustre, presque à lui seul, l'émergence de la figure moderne de l'« auteur » à la fin du Moyen Âge – élément essentiel dans la perspective didactique d'un digeste de la littérature française¹⁹.

Ces trois historiens du bas Moyen Âge ne connurent pas tous le sort des textes si peu diffusés dont on rappelait plus haut la paradoxale panthéonisation ; si la *Vie de Louis IX* du sénéchal de Champagne ne conquist guère de lecteurs médiévaux, le curé des Estinnes, à l'inverse, légua à la postérité des *Chroniques* très largement diffusées, fréquemment lues et beaucoup goûtées dans le monde francophone tardo-médiéval. Néanmoins, aucun ne voit aujourd'hui ses ouvrages conservés dans un nombre de manuscrits équivalent à celui des copies d'un texte beaucoup moins souvent cité comme représentatif du génie du temps, et même régulièrement ignoré des anthologies de la littérature française. L'ouvrage historique en français le plus diffusé à la fin du Moyen Âge, ne porte en effet ni la griffe de Joinville, ni celle de Froissart, ni celle de Commines. Anonyme, il n'est connu que par un titre majestueux, ronflant et désuet : les *Grandes Chroniques de France*.

Sous un intitulé d'érudit qui leur confère une homogénéité factice, les *Grandes Chroniques de France*, ou plus simplement les *Grandes Chroniques*, dissimulent un texte profondément hétérogène, composé sur un siècle, en plusieurs endroits, par des individus de statuts différents mus par des intérêts singuliers. Dans leur ensemble, elles retracent en français l'histoire des rois de France depuis leurs légendaires origines troyennes – récit de fondation satisfaisant pour la majorité des auteurs jusqu'à la Renaissance. Les *Grandes Chroniques* voient le jour à l'abbaye bénédictine de Saint-Denis, dans le troisième quart du XIII^e siècle : un moine nommé Primat compose ainsi un *Roman des rois* qu'il termine vers 1274, et dont le récit s'interrompt à la mort de Philippe Auguste (1223). Jusqu'au milieu du siècle suivant, des continuations qui portent le propos jusqu'au terme du règne de Philippe de Valois (1350) apparaissent sporadiquement, mettant à profit les matériaux historiographiques auxquels ont notamment accès les bénédictins de Saint-Denis. À la fin du XIV^e siècle, l'addition au *corpus* existant de l'histoire de Jean II († 1364) et Charles V († 1380) tire les *Grandes Chroniques* de leur berceau documentaire

(Terrarum Orbis, 12) ; Susanne Röhl, *Der Livre de Mandeville im 14. und 15. Jahrhundert. Untersuchungen zur handschriftlichen Überlieferung der kontinentalfranzösischen Version*, Paderborn, Fink, 2004 (Mittelalter Studien, 6) ; Rosemary Tzanaki, *Mandeville's Medieval Audiences. A Study on the Reception of the Book of Sir John Mandeville (1371-1550)*, Aldershot, Ashgate, 2003 ; *A scuola con ser Brunetto. La ricezione di Brunetto Latini dal Medioevo al Rinascimento. Atti del convegno internazionale di studi (Basilea, 8-10 giugno 2006)*, dir. Irene Maffia Scariati, Florence, Edizioni del Galluzzo, 2008 ; Jeannette Patterson, *Making the Bible French. The Bible historique and the Medieval Lay Reader*, Toronto, University of Toronto Press, 2022 ; Noëlle-Laetitia Perret, *Les traductions françaises du De regimine principum de Gilles de Rome. Parcours matériel, culturel et intellectuel d'un discours sur l'éducation*, Leyde-Boston, Brill, 2011 (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance, 39) ; Florent Coste, *Gouverner par les livres. Les Légendes dorées et la formation de la société chrétienne (XIII^e-XV^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2021 (Bibliothèque d'histoire culturelle du Moyen Âge, 20). Voir aussi les études plus anciennes consacrées au *Roman de la Rose* citées *supra*, p. 6, n. 10.

¹⁸ Estelle Doudet, « L'histoire est une littérature médiévale », *Médiévales*, n° 74, 2018, p. 155-164.

¹⁹ Vera Soukupová, *La construction de la réalité historique chez Jean Froissart. L'historien et sa matière*, Paris, Champion, 2021 (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 129). À propos de la canonisation postmédiévale de Froissart, voir Patricia Victorin, *Froissart après Froissart. La réception des Chroniques en France du XV^e siècle au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022 (Interférences).

sandionysien. L'historien des deuxième et troisième rois Valois, un laïc, se nomme en effet Pierre d'Orgemont : il exerce dans les institutions de l'État royal la haute fonction de chancelier.

Dans cet état de développement narratif, de la chute de Troie jusqu'à l'année 1380 ou 1381, selon les versions, les *Grandes Chroniques* rencontrent à la fin du Moyen Âge un remarquable succès qu'atteste le nombre élevé de manuscrits encore conservés aujourd'hui dans les institutions patrimoniales publiques. Avec largement plus d'une centaine de copies préservées antérieures au milieu du XVI^e siècle, les *Grandes Chroniques* se hissent sur le podium des ouvrages français du Moyen Âge conservés par le plus grand nombre de témoins, tiercé très largement dominé, comme on le rappelait il y a un instant, par la figure écrasante du *Roman de la Rose*.

La postérité peut être injuste, et pour survivre une *grande œuvre* a souvent besoin, sinon d'un visage, au moins d'un nom et d'une ancre chronologique claire. Dépourvues de la figure démiurgique d'un auteur à qui attribuer les qualités perçues de l'œuvre, et issue d'un processus d'écriture long et complexe ne pouvant se résumer dans aucune date de publication imperméable aux arguties de l'érudition, les *Grandes Chroniques* ne peuvent prétendre, presque à aucun titre, entrer au panthéon des *grandes œuvres*. L'histoire littéraire traditionnelle n'a donc proposé qu'un rôle de figuration à cette compilation hétérogène, démunie des caractères de modernité qui en feraient un jalon sur la route du progrès des lettres.

Source d'histoire et objet d'histoire

Certes, le succès rencontré durant le Moyen Âge par les *Grandes Chroniques* n'a jamais suffi à propulser l'ouvrage sur l'avant-scène des tableaux de la littérature française créés depuis deux siècles et demi. Ce serait pourtant se représenter incomplètement et incorrectement l'état des études historiques, artistiques et littéraires que d'imaginer les *Grandes Chroniques* sous les traits d'un objet scientifique oublié, délaissé ou même négligé. En réalité, depuis le XVIII^e siècle, elles n'ont jamais vraiment quitté l'atelier des médiévistes – ou alors durant des intervalles assez brefs²⁰. Des générations durant, les historiens n'ont cessé de s'intéresser à un dossier extraordinairement touffu, et chacun en son temps, à des titres multiples, a cherché à l'intérieur ou à l'entour de ce texte des réponses à des problématiques aussi plurielles qu'étanches les unes aux autres.

Le « monument » des académiciens et des mauristes

Dans le vaste *corpus* des œuvres littéraires médiévales dont les historiens s'emparent régulièrement, les textes historiographiques occupent une place particulière ; et d'abord parce qu'ils figurent parmi les premiers que les médiévistes aient mis en lumière. Au XVIII^e siècle, les travaux que les savants français, académiciens et mauristes pour la plupart d'entre eux, consacrent aux ouvrages du Moyen Âge font la part belle aux œuvres d'histoire. Usant d'une métaphore archéologique qui n'a rien perdu de sa puissance évocatrice, les pionniers de la discipline se disent ainsi occupés de retrouver et de rétablir les « monuments de la nation française ». Pareil intitulé recouvre alors un ensemble de textes dont, nécessairement, les *Grandes Chroniques* font partie ; et dans le deuxième quart du XVIII^e siècle on traite, tant sous les stucs des Quatre-Nations que sur les bancs de Saint-Maur, des origines et des développements d'une œuvre qui, toutefois, n'a pas encore acquis le nom que l'usage lui impose par la suite.

L'acte de naissance de l'ouvrage en tant qu'objet d'étude porte le paraphe de Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye (1697-1781). Dans un mémoire qu'il présente en 1738 devant ses

²⁰ Voir Éléonore Andrieu, « Exercices de style. Amplification de la forme et amplification de la matière dans deux "chroniques" des rois de France (XIII^e siècle) », *Poétique de la chronique. L'écriture des textes historiographiques au Moyen Âge (péninsule Ibérique et France)*, dir. Amaia Aziraleta, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2008, p. XXX (Médiennes).

confrères de l'Académie des inscriptions, le plus en vue des savants qu'intéressent les « origines nationales » évoque quelques-uns parmi les « principaux monumens de l'histoire de France »²¹. Sainte-Palaye consacre en réalité l'essentiel de son propos à « la notice & l'histoire des Chroniques de Saint-Denys », texte non tant oublié depuis le XVI^e siècle que rétrogradé au rang des antiquités encombrantes que les musées relèguent, silencieusement et sans opposition manifeste, à l'obscurité de magasins souterrains sanctionnant leur obsolescence.

Depuis la Renaissance, on n'avait plus guère estimé cet ouvrage digne des attentions : les quatre éditions imprimées anciennes, sorties des presses de Pasquier Bonhomme en 1476/1477, d'Antoine Vérard en 1493, de Guillaume Eustace en 1514, et de Galliot du Pré en 1517-1518, avaient, semble-t-il, assouvi la curiosité des amateurs et étanché la soif des antiquaires²². Les érudits du XVII^e siècle, qui connaissaient bien l'existence de cette histoire des rois de France et se souvenaient encore de la grande fortune dont elle avait joui auprès de leurs prédécesseurs, l'avaient considérée – non sans des motifs solides – comme peu fiable et exagérément accommodante avec les miracles, légendes et autres motifs folkloriques auxquels beaucoup résumaient l'activité historiographique d'un Moyen Âge dévot, crédule et ignorant. La *Bibliothèque historique de la France* de Jacques Le Long (1665-1721) enregistre encore, à l'orée du siècle des Lumières, l'opinion établie à l'endroit de l'ouvrage que Sainte-Palaye entend réhabiliter à partir des années 1730 :

Ces Chroniques sont remplies de fables, du moins dans le commencement de la Monarchie ; elles ont été cependant la source, où ont puisé la plupart des Auteurs modernes qui ont écrit l'Histoire generale de France, ce qui est la cause des fautes qui se trouvent dans leurs Ouvrages²³.

Familier des travaux historiques et littéraires, Sainte-Palaye n'ignore pas les griefs qui ont conduit ses pairs à dédaigner, des générations durant, le témoignage des « Chroniques de Saint-Denys ». Il ne prétend convaincre personne, d'ailleurs, de la valeur historique de leur récit. Jacques Le Long avait raison : en tant que source pour l'histoire événementielle du Moyen Âge, les « Chroniques de Saint-Denys » ne présentent guère d'intérêt. Mais l'objectif de Sainte-Palaye, tout autre, consiste à attirer l'attention sur un texte qui, dans la France tardo-médiévale, jouissait d'un crédit rarement égalé. Les « monumens de l'histoire de France », estime l'académicien, ne doivent pas simplement servir de carrières de faits, bâtiments obsolètes rasés et reconstruits à l'aide des mêmes matériaux, remployés par des architectes s'efforçant de corriger les imperfections de leurs prédécesseurs ; l'étude des formes et des spécificités des « monumens de l'histoire de France » permet de se représenter la culture historique du monde disparu qui en a vu l'édification.

L'attention qu'il prête aux « Chroniques de Saint-Denys » ne fait de Sainte-Palaye ni un original, ni même un marginal. Plusieurs de ses contemporains partagent sa conviction que le texte mérite de réintégrer le champ des études historiques et littéraires. Sorti des presses en 1741, le troisième tome du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, publié sous la direction de dom Martin Bouquet (1685-1754), contient la première livraison d'une édition des « Chroniques de Saint Denis ». Les responsables de l'entreprise fondent leur travail sur une série de manuscrits alors conservés dans différentes institutions parisiennes. L'esprit qui anime les pères mauristes responsables du *Recueil* ne diffère pas de celui que cherchait à inspirer Sainte-Palaye quelques années plus tôt à l'Académie des

²¹ Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye, « Mémoire concernant les principaux monumens de l'histoire de France avec la Notice & l'Histoire des Chroniques de Saint-Denys », *Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres depuis l'année M. DCCXXVIII. jusques & compris l'année M. DCCXL.*, t. 15, Paris, 1743, p. 580-616.

²² *Le premier [second, tiers] volume des croniques de France*, 3 vol., Paris, Pasquier Bonhomme, 1476 (a. st.) ; *Le premier [second, tiers] volume des croniques de France nouvellement imprimez a Paris*, Paris, Antoine Vérard, 1493 ; *Le premier [second, tiers] volume des grans croniques de France nouvellement imprimees a Paris*, Paris, Guillaume Eustace, 1514 ; *La mer des histoires et croniques de France*, Paris, Galliot du Pré, 1517-1518. Cette dernière édition associe les *GCF* à la *Mer des histoires* publiée en 1488, et les fait précéder d'une introduction historique *ab Adam*.

²³ Jacques Le Long, *Bibliothèque historique de la France*, Paris, Gabriel Martin, 1719, p. 366-367 [n° 7274].

inscriptions : la justification de l'édition, la première à voir le jour depuis les années 1510, réside dans le statut autrefois exceptionnel des « Chroniques de Saint Denis » : « on en faisoit grand cas dans le 13. & le 14. siècles », tant et si bien « que les Historiens ne croioient pas qu'il y eût de plus sûr moien de gagner la confiance du Lecteur, que de s'appuier sur leur autorité »²⁴. L'esprit de l'ouvrage compte alors bien plus que sa lettre.

L'année suivante, un troisième érudit investit le champ des études naissantes consacrées aux « Chroniques de Saint Denis », et fait sortir pour un temps le dossier du giron exclusif de l'Académie des inscriptions et de la congrégation de Saint-Maur. En 1742, un natif d'Auxerre, ville où il a également pris les ordres, dom Jean Lebeuf (1687-1760), communique aux académiciens sa découverte : dans le manuscrit 782 de la bibliothèque Sainte-Geneviève se trouve le plus ancien exemplaire conservé de l'ouvrage. Il offre ainsi aux éditeurs du *Recueil* la possibilité d'asseoir désormais leur transcription du texte sur une copie potentiellement plus proche de l'état original de l'œuvre²⁵.

Forte de la découverte de dom Lebeuf, l'édition des « Chroniques de Saint Denis » se poursuit par tranche, pendant près d'un siècle, au rythme inégal de la parution des tomes successifs du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*. La responsabilité de l'entreprise passe ainsi de dom Bouquet à dom Brial (1743-1828), puis à Pierre Daunou (1761-1840) et Joseph Naudet (1786-1878) dès lors que l'Académie des inscriptions reprend le flambeau de la défunte congrégation de Saint-Maur²⁶. À l'instar du titre qui varie, le projet initial donne lieu à des aménagements qui, faisant renoncer à l'ambition d'intégralité, trahissent peut-être une certaine lassitude dans le chef des éditeurs, et certainement un souci d'économie des forces et des moyens. Les éditeurs renoncent parfois à l'exhaustivité, interrompant la transcription du texte lorsque celui-ci s'apparente de près à quelque autre ouvrage, ou qu'il traite de sujets extérieurs à l'histoire de France²⁷. Le vingtième volume du *Recueil*, qui paraît en 1840 et conduit l'édition des « Chroniques de Saint Denis » au terme de la biographie de Charles IV (1328), marque la dernière apparition de ce texte dans la collection, qui met bientôt un terme à la publication de matériaux historiographiques inédits et se démet de fournir aux lecteurs la suite de l'ouvrage.

Renoncer à l'intégralité des « Chroniques de Saint Denis », pourtant, revient à se départir de l'esprit de l'entreprise insufflé par dom Bouquet, et à renoncer au souhait de Sainte-Palaye relatif à la tenue d'une étude générale, utile à l'histoire de la culture historique en France, d'un authentique

²⁴ *Recueil des historiens des Gaules et de la France* [RHGF], t. 3, Paris, Libraires associés, 1741, p. XII et 145.

²⁵ Jean Lebeuf, « Notice d'un manuscrit des Chroniques de Saint Denys, le plus ancien que l'on connoisse », dans *Histoire de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCCXLI. jusques & compris l'année M. DCCXLIII*, t. 16, Paris, 1751, p. 175-185.

²⁶ « Chroniques de Saint Denis », RHGF, t. 3, éd. Martin Bouquet, Paris, Libraires associés, 1741, p. 145-314 ; « Suite des Chroniques de Saint Denis », RHGF, t. 5, éd. Martin Bouquet, Paris, Libraires associés, 1744, p. 216-313 ; « Chroniques de Saint Denis », RHGF, t. 6, éd. Martin Bouquet, Paris, Libraires associés, 1749, p. 126-169 ; « Suite des Chroniques de Saint Denis », RHGF, t. 7, éd. Martin Bouquet, Paris, Libraires associés, 1749, p. 125-151 ; « Suite des Chroniques de Saint Denis », RHGF, t. 8, éd. Martin Bouquet, Paris, Libraires associés, 1752, p. 325-354 ; « Suite des Chroniques de S. Denis », RHGF, t. 10, Paris, Libraires associés, 1760, p. 303-312 ; « Suite des Chroniques de S. Denis », RHGF, t. 11, Paris, L. F. Delatour et C^{ie}, 1767, p. 398-409 ; « Suite des Grandes Chroniques de France, dites de Saint Denis », RHGF, t. 12, Paris, V^{re} Desaint, 1781, p. 134-207 ; « Les gestes de Philippe-Auguste, extraits des Grandes Chroniques de France, dites de Saint-Denis [1180-1223] » et « Les gestes du roi Louis VIII, extraits des Grandes Chroniques de France, dites de S. Denis [1223-1226] », RHGF, t. 17, éd. Michel Jean Joseph Brial, Paris, Imprimerie royale, 1818, p. 346-417 et 417-422 ; « Ci commence l'histoire du roy Phelippe, filz de monseigneur saint Loys [1270-1285] » et « Chroniques de Saint-Denis [1285-1328] », RHGF, t. 20, éd. Pierre Daunou et Joseph Naudet, Paris, Imprimerie royale, 1840, p. 467-559 et 654-724.

²⁷ L'histoire de Louis VII, par exemple, ne fait pas l'objet d'une édition *in extenso* : le récit de la deuxième croisade manque. Les éditeurs omettent plus de seize chapitres que les *Grandes Chroniques* [dorénavant GCF] empruntent entièrement à *Eracles*, adaptation française et continuation de l'*Historia rerum in partibus transmarinis gestarum* de Guillaume de Tyr (RHGF, t. 12, Paris, V^{re} Desaint, 1781, p. 201). La première édition complète d'*Eracles* paraît plus de soixante ans après, dans le *Recueil des historiens des croisades. Historiens occidentaux*, t. 1^{er}, II^e partie, Paris, Imprimerie royale, 1844 ; la section interpolée par les GCF se trouve aux p. 736-771.

« monument de la nation française ». Cette appréciation différente de l'intérêt de l'ouvrage pour les études médiévales rejoint finalement la conception contre laquelle s'était levé l'*inventor* des « Chroniques de Saint Denis » : c'est au contenu et aux informations objectives qu'elles recèlent de justifier les efforts et les dépenses liés à l'édition des « Chroniques de Saint Denis », et non aux idées qu'elles diffusèrent et au rôle qu'elles exercèrent dans la société contemporaine de leur plus grand retentissement. Ainsi que le reconnaissent eux-mêmes les mauristes vers la fin du XVIII^e siècle, certains « pourraient taxer de superfluité » l'édition d'un texte historiographique qui n'apporterait rien d'original à l'histoire des événements qu'il relate²⁸. Entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, le *Recueil des historiens des Gaules et de la France* sert ainsi de théâtre à une transformation de la conception des « Chroniques de Saint Denis » : d'abord perçues comme un *objet d'histoire* – reflet d'une époque –, elles deviennent dans l'esprit des éditeurs une *source pour l'histoire* – carrière de faits. Le balancement historiographique entre ces deux positionnements a structuré deux siècles et demi d'études et de publications.

« Presque un livre sacré » : les *Grandes Chroniques* de Paulin Paris

Dans le deuxième quart du XIX^e siècle, alors que l'édition des « Chroniques de Saint Denis » dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France* s'époumone, et finalement s'interrompt, le dossier trouve un nouveau souffle dans les habits neufs que lui coupe un jeune érudit débordant de fougue. C'est sous un titre rarement usité jusque-là qu'un conservateur de la Bibliothèque nationale, élu en 1837 à l'Académie des inscriptions, fait en effet paraître, au rythme effréné qui caractérise la majorité de sa gigantesque production scientifique, une édition intégrale de l'ouvrage en six tomes millésimés de 1836 à 1838. Porte-parole auto-proclamé, dans les études littéraires, de l'école romantique dont il publia dix années auparavant une *Apologie*, Paulin Paris (1800-1881) fait connaître en totalité, et dans un format plus maniable que les encombrants volumes du *Recueil* au hasard desquels elles apparaissent comme émettées, les « Chroniques de Saint Denis » du vieux projet mauriste²⁹.

L'éditeur se préoccupe beaucoup de conférer à son entreprise éditoriale une ambition nationale, exprimée dans un titre solennel dont les mauristes n'avaient qu'occasionnellement fait usage : les *Grandes Chroniques de France*. La formule complète reproduit, en l'altérant subtilement, l'intitulé que Paulin Paris déchiffre au frontispice de plusieurs volumes de la Bibliothèque royale où il travaille. Les manuscrits dont l'éditeur s'inspire parlent des « croniques de France selon ce qu'elles sont *composees* en l'église Saint Denis en France »³⁰. Paulin Paris opère une modification discrète mais lourde de sens et omet, archaïsme délibéré, de moderniser la langue en n'introduisant pas une élision pourtant naturelle : *Les Grandes Chroniques de France, selon que elles sont conservées en l'église de Saint-Denis en France*³¹.

Loin d'évoquer, à l'inverse de ce qui semblait ressortir de la titulature de l'ouvrage dans le *Recueil* des mauristes, une appartenance ou un contexte génétique défini par la géographie et la sociologie, l'intitulé altéré relègue l'abbaye de Saint-Denis, mentionnée en menus caractères, à une fonction passive de conservation, aux antipodes de son rôle de composition d'ouvrages historiographiques, revendiqué jusque dans les manuscrits consultés par Paulin Paris. Tout se passe comme si le texte imprimé par l'érudit romantique n'avait rien de circonstanciel : il ne s'agit plus d'un ouvrage historique spécifique, issu d'une maison monastique bien identifiée qui se consacre au culte

²⁸ *RHGF*, t. 12, Paris, V^o Desaint, 1781, p. XIV.

²⁹ *Les Grandes Chroniques de France selon que elles sont conservées en l'église de Saint-Denis en France*, éd. Paulin Paris, 6 vol., Paris, Techener, 1836-1838. La célérité de l'entreprise ne découle peut-être pas que de l'ardeur de l'éditeur : par endroits, le texte imprimé par Paulin Paris, qui confie probablement une partie de la transcription à des collaborateurs, correspond jusque dans ses bizarreries et ses aberrations à l'édition imprimée dans le *RHGF*.

³⁰ Voir *infra*, p. 81.

³¹ Les archaïsmes linguistiques de Paulin Paris lui valent des critiques. Ainsi, Pierre Daunou reproche à l'auteur des *Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, 8 vol., Paris, Techener, 1836-1838, de ne pas conformer son usage à la réforme de l'orthographe de 1835, qui l'enjoint à corriger *françois* en *français*.

d'un saint précis, compilé, des siècles auparavant, par des moines bénédictins – identifiables pour certains d'entre eux – occupés d'abord de la défense de leurs privilèges ecclésiastiques. Adeptes ici de la *tabula rasa* historiographique, Paulin Paris prétend tout bonnement publier une *Histoire de France* – mieux, l'*Histoire de France* – ainsi que l'annonce sans détour la page de faux-titre des six volumes. L'ouvrage dépasse ainsi sa condition d'œuvre historiographique d'à-propos pour s'imposer également à tous comme un *lieu de mémoire*.

La postérité a suivi l'usage de Paulin Paris et le choix de la décontextualisation. La référence au berceau sandionysien de l'intitulé des *Grandes Chroniques* a rapidement régressé sous la plume des médiévistes, jusqu'à disparaître à peu près totalement au XX^e siècle.

Faire des « Chroniques de Saint Denis » du XVIII^e siècle les *Grandes Chroniques de France* du XIX^e siècle, transformation léguée en héritage à la science historique jusqu'au XXI^e siècle, se justifie pleinement dans la perspective du nouvel éditeur. Au « monument » qu'évoquait Sainte-Palaye en 1738, Paulin Paris voue un culte qui confine à une adoration véritable pour la nation et pour Dieu : voici un « texte pour ainsi dire sacramentel », écrit-il, ébahi, au moment de clore l'édition³². Dans la notice nécrologique qu'il lui consacre, Henri Wallon (1812-1904) confie que Paulin Paris avait considéré, en éditant les *Grandes Chroniques*, mettre à disposition « presque un livre sacré »³³. La soif d'exaltation historique de la France romantique s'étanche dans l'imprégnation des *Grandes Chroniques*, écrites « à toutes les gloires de la France », ainsi que Louis-Philippe le porte au fronton du nouveau musée ouvert dans un monument transformé, lui aussi, en lieu de mémoire. Dans pareille conception, l'abbaye de Saint-Denis se mue en « dépôt sacramentel des faits et gestes de la nation française », où s'était accompli le plus noble projet historiographique de l'histoire humaine³⁴ :

Les chroniques de Saint-Denis sont en effet le plus beau, le plus glorieux monument historique qui peut-être ait jamais été élevé dans aucune langue et chez aucun peuple, à l'exception du livre par excellence LA SAINTE BIBLE³⁵.

Sous couvert d'une description des réalités médiévales relatives aux *Grandes Chroniques*, l'expression de semblable exaltation, où s'entremêlent sentiment national et ferveur religieuse, s'imisce sans peine dans la littérature historique d'un monde qui offre à l'historiographie produite à Saint-Denis aux XIII^e et XIV^e siècles une actualité débordant largement les limites de la recherche scientifique et de l'enseignement universitaire. Sous la monarchie de Juillet, les *Grandes Chroniques* n'ont rien d'une matière froide et morte : l'histoire des rois se poursuit en France ; voire, cortège d'images, de légendes et de souvenirs, elle se prolonge jusque dans le présent et continue de s'écrire tous les jours aux pieds du trône d'un descendant de saint Louis. L'institution de la royauté dont parlent les *Grandes Chroniques* a toujours cours, et la basilique de Saint-Denis, où l'on élève les statues expiatoires des lys outragés, continue de veiller sur la mémoire d'une dynastie bien vivante³⁶.

Préambule d'une histoire politique et dynastique qui s'allonge chaque jour, les *Grandes Chroniques* jouissent aussi d'une actualité littéraire et artistique au moment où Paulin Paris les met à la disposition du public. Le vaste courant de l'historicisme conduit les peintres, sculpteurs, romanciers, poètes et dramaturges à choisir des sujets qu'évoquent également, à leur façon, les *Grandes Chroniques*.

Si elles ne puisent pas directement leur inspiration dans l'historiographie sandionysienne, les monumentales peintures d'histoire commandées pour le château de Versailles, devenu le musée « à

³² *Grandes Chroniques*, éd. Paulin Paris, *op. cit.*, t. 6, p. 482.

³³ Henri Wallon, « Notice sur la vie et les ouvrages de M. Paulin Paris, membre ordinaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1882, p. 330-388, ici p. 359.

³⁴ *Bulletin du bibliophile*, 3^e série, 1838-1839, p. 439.

³⁵ *Grandes Chroniques*, éd. Paulin Paris, *op. cit.*, t. 1^{er}, p. XXIV.

³⁶ À propos de l'histoire de la basilique de Saint-Denis dans le temps long, voir *Saint-Denis. Dans l'éternité des rois et des reines de France*, dir. Pascal Delannoy, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2015 (La grâce d'une cathédrale).

toutes les gloires de la France » évoqué il y a un instant, entretiennent presque systématiquement avec les *Grandes Chroniques* des liens thématiques étroits : celles-ci mettent en scène, dans la langue ornée des anciens poètes de la France, *Pharamond élevé sur le pavois* (Pierre-Henri Revoil et Michel-Philibert Genod, 1841-1845) ; elles résonnent du fracas des batailles de *Tolbiac* (Ary Scheffer, 1836), de *Taillebourg* (Eugène Delacroix, 1837), et de *Mons-en-Pévèle* (Philippe Larivière, 1839-1840) ; elles pleurent aux *Funérailles de Dagobert à Saint-Denis* (Octave Tassaert, 1837) ; elles précisent les circonstances de la rencontre de *Charlemagne et Alcuin* (Jules Laure, 1837) ; elles dépeignent comment *Louis le Gros prend l'oriflamme à Saint-Denis* (Jules Jollivet, 1837), et comment *Philippe Auguste* fait de même (Pierre-Henri Revoil, 1841) ; et, bien entendu, elles déplorent la *Mort de saint Louis devant Tunis* (Georges Rouget, vers 1817)³⁷.

Paulin Paris apporte ainsi à la peinture troubadour les fondements d'une légitimité historique dont peuvent aussi jouir des œuvres littéraires particulièrement en vogue sous la monarchie de Juillet. Alexandre Dumas (1802-1870) situe l'intrigue de la pièce de théâtre la plus populaire du XIX^e siècle dans *La Tour de Nesle* (1832), brodant sur un épisode auquel les *Grandes Chroniques* ne manquent pas de donner une place. Sans évoquer directement des événements relatés dans l'ouvrage publié par Paulin Paris, mais contribuant indubitablement à faire dialoguer littérature et ouvrages historiographiques du Moyen Âge, les romans médiévaux de Walter Scott (1771-1832) connaissent en traduction française un succès qui ne se dément pas tout au long des années 1820 et 1830. *Notre-Dame de Paris*, en 1831, alimente la même veine et emprunte au même ressort³⁸. Dans bien des domaines, le XIX^e siècle semble ainsi se chercher au travers d'une comparaison avec le Moyen Âge³⁹.

L'actualité des *Grandes Chroniques* et la mise à disposition intégrale de leur texte par Paulin Paris encouragent les historiens à s'engager dans des travaux auxquels l'édition publiée tout au long du XVIII^e siècle dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France* n'avait pas réussi à donner l'impulsion. Les études que mènent les contemporains de Paulin Paris se concentrent pour l'essentiel sur la genèse de l'ouvrage. Parmi les premiers qui capitalisent sur les apports de l'édition nouvelle pour approfondir la compréhension des *Grandes Chroniques* figurent Léon Lacabane (1798-1884) et Natalis de Wailly (1805-1886). De cette histoire nationale investie, presque tout d'un coup, des caractères de la plus haute dignité, on commence à distinguer les spécificités proprement humaines : l'identité du premier auteur, de même que la chronologie des différentes strates de continuation et le *stemma possessorum* de quelques-unes des copies manuscrites les plus en vue⁴⁰. L'identification des sources mises en œuvre et des rapports avec les autres ouvrages historiographiques contemporains de la rédaction occupent les historiens des *Grandes Chroniques* pendant tout le XIX^e siècle – notamment Paul

³⁷ Cette dernière peinture, qui n'est pas commandée pour le musée historique de Versailles, y est transportée en 1835. Marie-Claude Chaudonneret, « Peinture et histoire dans les années 1820-1830 », dans *L'histoire au musée. Actes du colloque organisé par le château de Versailles les 10-12 octobre 1998*, dir. Béatrix Saule, Versailles, Actes Sud, 2004 ; Hélène de Carbonnières, « Les sources iconographiques des peintures à sujet médiéval du musée de l'Histoire de France de Versailles », *Les galeries historiques de Versailles au XIX^e siècle : Origine, organisation, réception. Journée d'études, mercredi 9 octobre 2019* (= *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*), 2021 [DOI : 10.4000/crev.21304].

³⁸ La mode de la littérature historique sous la Restauration et la monarchie de Juillet, tôt identifiée, fait l'objet d'études dès le XIX^e siècle : Louis Maigron, *Le roman historique à l'époque romantique. Essai sur l'influence de Walter Scott*, Paris, Hachette, 1898.

³⁹ Zrinka Stahuljak, *L'archéologie pornographique. Médecine, Moyen Âge et histoire de France*, trad. Laurent Bury, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018 (Essais).

⁴⁰ Léon Lacabane, « Recherches sur les auteurs des *Grandes Chroniques de France, dites de Saint-Denis* », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 2, 1841, p. 57-74 ; Natalis de Wailly, « Examen de quelques questions relatives à l'origine des *Chroniques de Saint-Denis* », *Mémoires de l'Institut royal de France*, t. 17/1, 1847, p. 379-407.

Meyer (1840-1917), Paul Viollet (1840-1914), Siméon Luce (1833-1892), Léopold Delisle (1826-1910) et, outre-Rhin, Hermann Brosien (1847-1929) et Georg Waitz (1813-1886)⁴¹.

La question mise par l'Académie des inscriptions et belles-lettres au concours du prix Bordin pour l'année 1878 synthétise la mission que se donne alors la communauté des savants vis-à-vis des *Grandes Chroniques* :

Étude historique sur les *Grandes Chroniques de France*. À quelle époque, sous quelles influences et par qui les *Grandes Chroniques de France* ont-elles été commencées ? à quelles sources les éléments en ont-ils été puisés ? quelles en ont été les rédactions successives ?⁴²

À l'aube du XX^e siècle, François Béthune (1868-1938) publie un article qui récapitule l'état des recherches consacrées aux *Grandes Chroniques* depuis six décennies : toutes ont voulu éclairer l'*amont* de l'œuvre. L'image qui se dégage des nombreux travaux parfois contradictoires correspond finalement, dans ses traits essentiels, à celle qui s'est imposée jusqu'au XXI^e siècle : dépositaire d'une commande passée par le roi Louis IX vers 1274, Primat avait transposé en français un *corpus* historiographique latin progressivement constitué à Saint-Denis depuis l'époque de Suger, et qui avait beaucoup emprunté aux travaux historiques des abbayes de Fleury et de Saint-Germain-des-Prés. De la large circulation et de la réception du texte composé par Primat et ses continuateurs, François Béthune paraît n'avoir rien à dire⁴³.

Dans cet intérêt à peu près exclusif pour l'origine et les sources de l'œuvre se distingue le retour de la conception qu'avait évacuée, pour un temps, l'édition de Paulin Paris. Celui-ci, en effet, saluait dans les *Grandes Chroniques* une incarnation de la pensée historique du passé au moins autant qu'une carrière de faits ouverte aux excavations des historiens. Au milieu du siècle, dans l'*Histoire de France* la plus populaire de son époque, Victor Duruy (1811-1894) fustige ainsi les historiographes de Saint-Denis qui « ne mirent aucune critique dans ce travail, et mêlèrent tant de fables à leur récit que la connaissance de nos origines en fut faussée pour des siècles »⁴⁴ : Primat devient un prédécesseur qu'il faut tenir à l'œil, les *Grandes Chroniques* une référence bibliographique à laquelle les historiens recourent tout en s'en méfiant. Dès lors que les *Grandes Chroniques* doivent fournir la substance même de l'histoire positiviste – les *faits* –, il convient de connaître à fond leurs auteurs, leurs méthodes de travail, les influences qui ont infléchi leur labeur et leurs travers. Pour en mieux débarrasser le compte rendu des *faits*, les études génétiques travaillent à la caractérisation de la gangue stylistique, institutionnelle, idéologique et sociologique – l'*épistémè*, dirait-on au XX^e siècle – de laquelle les *Grandes Chroniques* enrobent le matériau historique pur, seul utile à la science cumulative du second XIX^e siècle. À l'ère du positivisme, la conception de l'*objet d'histoire* de l'époque romantique le cède entièrement devant celle de la *source pour l'histoire*.

⁴¹ Paul Meyer, « Rapport sur une mission littéraire en Angleterre », *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 2^e sér., t. 3, 1866, p. 247-328 ; Paul Viollet, « Les enseignements de saint Louis à son fils », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 35, 1874, p. 5-56 ; Siméon Luce, « La continuation d'Aimoin et le manuscrit latin 12711 de la Bibliothèque nationale », *Notices et documents publiés pour la Société de l'histoire de France à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation*, Paris, Renouard, 1884, p. 57-70 ; Léopold Delisle, « Notes sur quelques manuscrits du Musée britannique », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, t. 4, 1877, p. 183-238 ; Hermann Brosien, « Wilhelm von Nangis und Primat », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. 4, 1879, p. 425-509 ; Georg Waitz, « Über die Gesta Ludovici VIII. Francorum regis und verwandte Französische Geschichtsquellen », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. 5, 1880, p. 105-118.

⁴² *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1878, p. 77-78. Seul Élie Berger (1850-1925) soumet un mémoire resté inédit au jury, qui lui décerne le prix Bordin.

⁴³ François Béthune, « Les écoles historiques de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés dans leurs rapports avec la composition des *Grandes Chroniques de France* », *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 4, 1903, p. 24-38 et 207-230.

⁴⁴ À propos du succès et de la réception de ce manuel très populaire dans la seconde moitié du XIX^e siècle, voir Jean-Charles Geslot, *Histoire d'un livre. L'Histoire de France de Victor Duruy (1858)*, Paris, CNRS, 2022.

L'appréhension des *Grandes Chroniques* comme banque d'informations objectives transparait de façon paroxystique dans l'expression des regrets, devenue fréquente sous la plume des médiévistes à la fin du XIX^e siècle, de ne pas disposer d'une meilleure édition du texte. Celle de Paulin Paris, déplore-t-on alors, en ne sélectionnant pas les meilleurs manuscrits, n'avait pas toujours reproduit les leçons les plus satisfaisantes. Trois phrases de Roland Delachenal (1854-1923), imprimées dans l'introduction de son *Histoire de Charles V*, résument en 1909 le sentiment d'une génération :

L'édition de Paulin Paris, qui a rendu de grands services, est cependant insuffisante. Le texte en a été établi d'après une méthode assez incertaine et avec un éclectisme souvent malheureux. Il eût été préférable que l'éditeur se bornât à reproduire le manuscrit de Charles V (Bibli. nat., fr. 2813), où l'on ne trouve aucune des mauvaises leçons, si fréquentes ailleurs⁴⁵.

Les « mauvaises leçons », dans l'esprit de Roland Delachenal, correspondent aux erreurs historiques que contiennent les manuscrits : les dates imprécises, les noms défigurés, les détails omis, les récits non conformes à la vérité sont axiologiquement imputables à des accidents de transmission. Conséquemment, l'établissement d'un texte historiographique ne s'apparente pas à un procédé philologique, tantôt reconstruction lachmannienne d'un original perdu, tantôt transcription bédieriste d'un manuscrit de base choisi avec soin ; il s'agit plutôt de donner le texte du témoin que dépare un nombre aussi faible que possible d'erreurs historiques factuelles, sans s'interroger sur la place du témoin privilégié dans le *stemma codicum*. Il va de soi, pour Roland Delachenal et les historiens désireux d'exploiter les *Grandes Chroniques* comme source, que l'exactitude et la précision historique du propos, en particulier des dates et des noms, témoignent d'une plus grande proximité avec l'original, auquel ne peut remonter aucune imprécision. L'idée que celui-ci ait pu contenir des erreurs historiques reproduites par la totalité de la tradition manuscrite, et consciencieusement corrigées dans une unique copie ultérieure, n'effleure pas l'esprit méthodique. On entend pouvoir citer le récit des *Grandes Chroniques* et les informations qui s'y trouvent, vieilles de cinq siècles, comme on se réfère à un dictionnaire ou à un atlas publié l'année précédente⁴⁶.

La chasse aux « originaux » de la Société de l'histoire de France

Les appels à la réalisation d'une nouvelle édition des *Grandes Chroniques* finissent par produire leur effet au début du XX^e siècle. L'entreprise correspond très exactement à la mission que se donne la Société de l'histoire de France. Depuis sa fondation en 1832 par François Guizot (1787-1874), cette compagnie emploie l'énergie de ses membres actifs, recrutés pour la plupart d'entre eux dans le vivier des anciens élèves de l'École des chartes, à l'édition de textes historiques français. Mue par la conviction que le perfectionnement des études historiques naît d'un accès facilité et sûr aux ouvrages historiographiques produits par les historiens du passé, la Société de l'histoire de France poursuit depuis des décennies un programme ambitieux d'édition de toutes les anciennes chroniques médiévales en français⁴⁷. L'un des membres les plus assidus aux séances mensuelles de la Société au début du XX^e siècle, sorti major de sa promotion à l'École des chartes en 1883, s'appelle, précisément, Roland Delachenal.

Guidé par le principe énoncé à l'orée de son *Histoire de Charles V* en 1909, selon lequel il faut privilégier la correction factuelle d'un manuscrit unique et rejeter comme nul et non avenue le témoignage écrasant du reste de la *traditio textus* dès lors que ses leçons ont moins de valeur pour la reconstitution des faits, Roland Delachenal s'attèle lui-même à lancer la publication d'une nouvelle édition des *Grandes Chroniques* pour le compte de la Société de l'histoire de France. L'entreprise donne dans un

⁴⁵ Roland Delachenal, *Histoire de Charles V*, 5 vol., Paris, Picard, 1909-1931, ici t. 1^{er}, p. XIX.

⁴⁶ J'évoque plus longuement les errements philologiques de Roland Delachenal dans une publication indépendante : Antoine Brix, « Tradition textuelle versus tradition codicologique. L'exemple des *Grandes Chroniques de France* », *Le texte médiéval dans le processus de communication*, dir. Ludmilla Evdokimova et Alain Marchandisse, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 107-120 (Rencontres, 416 – Civilisation médiévale, 36).

⁴⁷ Philippe Contamine, « La Société de l'histoire de France et son programme de travail, de 1834 à 1851 », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1987, p. 135-143.

premier temps lieu à l'impression de la dernière partie de l'ouvrage : la *Chronique de Jean II et Charles V* attribuée au chancelier Pierre d'Orgemont paraît en deux volumes publiés en 1910 et 1916, qu'accompagnent deux volumes annexes parus en 1920⁴⁸. Le travail de l'éditeur génère les éloges ; et en cette année 1920, celui qui est devenu secrétaire de la Société de l'histoire de France voit s'élever devant lui, après plusieurs essais infructueux, les linteaux de l'Académie des inscriptions. Avec au front le sinistre nimbe dont l'auréole, depuis 1914, la chute de ses deux fils au champ d'honneur, Roland Delachenal meurt en janvier 1923 dans son confortable appartement de la rue de Babylone (Paris-VII^e)⁴⁹.

Reste à donner une nouvelle édition de la partie sandionysienne des *Grandes Chroniques*, avec son récit courant des origines troyennes à la fin du règne de Philippe de Valois (1350). La Société de l'histoire de France confie l'immense tâche à un membre employé aux Archives nationales en qualité de conservateur, archiviste-paléographe de la promotion 1888. Jules Viard (1862-1939) donne ainsi à l'impression neuf volumes de texte entre 1920 et 1937. Un dixième volume posthume, contenant un index et un appendice, paraît en 1953, quatorze ans après la mort de Jules Viard survenue dans son domicile de Saint-Mandé en 1939⁵⁰.

Si leur travail rend les *Grandes Chroniques* de Paulin Paris obsolètes, Roland Delachenal et Jules Viard peinent à susciter avec leur édition un enthousiasme similaire à celui qui avait accueilli la publication des volumes de leur prédécesseur à l'ère romantique. Les temps ont changé. Les deux éditeurs du XX^e siècle font désormais figure d'hommes du passé ; leurs années de formation remontent

⁴⁸ *Les Grandes Chroniques de France. Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, éd. Roland Delachenal, 4 vol., Paris, Renouard-Société de l'histoire de France, 1910-1920. Sauf mention contraire, toutes les citations issues de l'ultime partie des *GCF* (années 1350-1380) viennent de cette édition [dorénavant *Jean II et Charles V*].

⁴⁹ Né en 1888, Jean Delachenal, caporal au 131^e régiment d'infanterie, est tué à l'ennemi en août 1914 lors de la bataille des Frontières. Son aîné de quatre ans, Louis Delachenal, adjudant du 224^e régiment d'infanterie, disparaît quelques jours plus tard sur le front de la Marne ; un jugement de septembre 1914 entérine sa mort administrative.

⁵⁰ *Les Grandes Chroniques de France*, éd. Jules Viard, 10 vol., Paris, Société de l'histoire de France-Édouard et Honoré Champion-Klincksieck, 1920-1953. Sauf mention contraire, tous les passages extraits de la partie sandionysienne des *GCF* viennent de cette édition [dorénavant *GCF*]. Le millésime porté par les volumes successifs rajeunit artificiellement l'œuvre de Jules Viard, qui travaillait à cette édition longtemps avant 1920. Dans un volume imprimé au mois de novembre 1923, l'éditeur situe la ville de Grado en Autriche, alors que la Vénétie julienne a passé sous contrôle italien après la Première Guerre mondiale (t. 3, p. 293, n. 2). Le tome suivant, paru en 1927, conserve les traces d'une mise au point du texte vieille de dix ans au moins : Jules Viard place la ville de Sisak en Autriche-Hongrie plutôt qu'en Croatie, écrit du monastère de Prüm qu'il se trouve « auj. [en] Prusse rhénane », et évoque la « prov. de Starkenburg » et le « duché de Bade », circonscriptions de l'empire allemand disparues en 1918 (t. 4, p. 74, n. 1 ; p. 111, n. 5 ; p. 147-[148], n. 3 et 4). Un volume mis sous presse en 1930 ne prend pas davantage acte de la dissolution de l'Empire ottoman, de ses *vilayets* et de ses *sandjaks*, subdivisions administratives abolies en 1923 (t. 6, p. 16, n. 5 ; p. 27, n. 4 ; p. 35, n. 4). Manquement frappant pour un archiviste, les références aux circonscriptions administratives françaises sont également datées : Jules Viard mentionne des arrondissements disparus en 1926 dans des volumes de 1927 (t. 4, p. 223, n. 1), de 1930 (t. 6, p. 11, n. 4) et même de 1937 (t. 9, p. 83, n. 9). À l'inverse du texte des *GCF*, les introductions des différents volumes paraissent à peu près contemporaines de leur publication, et donc postérieures de plusieurs années à la mise au point de la transcription. En réalité, leur composition semble entièrement détachée des volumes qu'elles inaugurent : des usages bibliographiques dissemblables s'y rencontrent, et les références au texte sont formulées comme des renvois externes. Jules Viard dirige par exemple le lecteur de l'introduction du t. 6 vers le texte de ce même volume à l'aide des mots suivants : « Cf. *Grandes Chroniques*, t. VI, p. 280 » (t. 6, p. x, n. 9) ; un phénomène identique se produit t. 6, p. xi, n. 1. Des incohérences de fond témoignent encore de l'écart chronologique séparant la mise au point du texte et des notes d'une part, et de la rédaction des introductions de l'autre. Initialement, et pour des raisons qu'il ne confie nulle part, Jules Viard éprouve quelque réticence à attribuer le nom de Primat à l'auteur de la première partie des *GCF* ; aussi l'appelle-t-il généralement l'« auteur des *Grandes Chroniques* » ou « le traducteur » dans les notes du texte jusqu'au sixième volume et dans l'introduction du premier tome (par exemple t. 1^{er}, p. 1, n. 1 ; t. 2, p. 28, n. 3 ; t. 3, p. 4, n. 4 ; t. 4, p. 189, n. 2 ; t. 5, p. 2, n. 1 ; t. 6, p. 2, n. 2), alors qu'il utilise fréquemment ce nom dans les introductions à partir de la deuxième livraison. Autre signe du doute qui habite Jules Viard relativement à l'identité exacte de Primat, l'éditeur attend 1932 et l'introduction du septième volume, une fois l'édition du noyau original des *GCF* terminée, pour fournir les quelques détails biographiques connus depuis le XIX^e siècle à propos de leur auteur (t. 7, p. x).

aux premières heures de la III^e République ; ils sont des élèves d'avant le *Tour de la France par deux enfants*. Lorsque Delachenal et Viard s'attaquent finalement à l'édition des *Grandes Chroniques*, l'exaltation des chercheurs à l'endroit de l'ouvrage, si prégnante à l'époque de Paulin Paris, ne se distingue presque plus nulle part. Les travaux se font rares qui éclairent la genèse de ce texte. De surcroît, les *Grandes Chroniques* ont depuis longtemps perdu leur actualité politique, sociale et artistique : l'abolition, vieille de plusieurs décennies, du régime monarchique et clérical, le recul de la peinture académique et l'étiage de la production de romans historiques les font désormais passer pour un texte mort et froid, sans plus guère de rapports avec le présent. En plaçant, en 1913, dans la bouche d'un personnage de la *Recherche du temps perdu* une référence à « [l]a chronique de Saint-Denis dont nous ne pouvons contester la sûreté d'information », Marcel Proust (1871-1922) indique bien par qui la société de la Belle-Époque entend encore parler des *Grandes Chroniques* : Brichot est un vieux professeur en Sorbonne à moitié aveugle, fêru d'étymologie et passablement pédant.

Issues du passé et parlant de lui, les *Grandes Chroniques de France* continuent en effet de trouver, grâce à l'imagerie royale, religieuse et guerrière qu'elles convoquent, de fervents admirateurs chez certains tenants des différentes nuances – souvent contradictoires – de la réaction politique dans la France de la III^e République. La Société de l'histoire de France abrite précisément dans ses rangs, en proportion importante, des tenants du légitimisme, de l'orléanisme, du bonapartisme, de l'ultramontanisme, du militarisme, de l'anti-révolutionnarisme, ou encore de l'antidreyfusisme.

« [F]idèle aux croyances et aux traditions de la vieille France », et travaillé à partir de 1870 par un sourd désir de revanche, Roland Delachenal apparaît à ses proches comme un tenant discret du « loyalisme monarchique ». Marié dans la frange conservatrice du barreau parisien et soucieux de son indépendance vis-à-vis des institutions républicaines de financement des savants, ce natif de l'Isère voit son beau-père, Albert d'Herbelot (1836-1903), démissionner de son poste d'avocat général à la Cour d'appel de Paris en protestation à la loi de suppression des congrégations votée en 1880⁵¹.

Quant à Jules Viard, il prend pour épouse, Haut-Marnais d'origine, la fille d'une famille de négociants francs-comtois ayant accédé à la bourgeoisie de la capitale et installée dans une petite villa aujourd'hui disparue de la proche banlieue parisienne⁵². À l'instar de plusieurs de ses collègues aux Archives nationales, il souscrit quelques jours après sa fondation à la Ligue de la Patrie française⁵³ ; et il insère au détour des comptes rendus qu'il publie des propos qui ne laissent planer aucun doute sur le

⁵¹ Théophile Homolle, « Roland Delachenal », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 84, 1923, p. 239-241 ; Stéphane Gsell, « Notice sur la vie et les travaux de M. Roland Delachenal », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 85, 1924, p. 233-250.

⁵² Paul Marichal, « Jules Viard », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 101, 1940, p. 260-267. Une affaire criminelle dans laquelle il se trouve personnellement impliqué secoue en 1913 la famille de Jules Viard, déjà accablé par la mort de sa fille Marie, âgée d'un peu moins de cinq ans, en 1909 : un soir du mois de juin 1913, le conservateur des Archives nationales est appelé chez son neveu Léon Pœckès (1883-1913), employé dans les magasins de soierie de son père, rue Vivienne (Pœckès & Baumin), et sous-lieutenant d'infanterie de réserve âgé de 29 ans. Jules Viard découvre Pœckès mort dans son appartement de Saint-Mandé, le revolver d'ordonnance au côté et le corps transpercé de six balles. Il s'agit de toute évidence d'un homicide. Les éléments du dossier accablent l'épouse de Pœckès, Suzanne Lafoy (1885-1977), héritière d'un riche administrateur des Magasins du Louvre. Celle-ci passe en jugement devant les assises du département de la Seine au mois de novembre. À la surprise des observateurs et au scandale de la famille du défunt, le tribunal ne retient pas les charges portées contre Suzanne Lafoy, et conclut à l'hypothèse de l'homicide involontaire en légitime défense. Largement relayé par les journaux de l'époque, qui d'ailleurs se montrent assez durs avec Marguerite Jourdan-Meille (1863-1940), l'épouse de Jules Viard, le « drame de Saint-Mandé » a fait l'objet d'une étude qui jette la lumière sur le milieu social et familial de l'éditeur des *GCF* : Patrick Girod, *Verdict fin-de-siècle. L'affaire Pœckès, 23 juin 1913*, Besançon, Éditions Cêtre, 2014.

⁵³ Le nom de Jules Viard apparaît dans la liste des signataires de la Ligue de la Patrie française publiée par *Le Gaulois* du 8 janvier 1899, p. 3. La question dreyfusarde sème alors la division dans la communauté des chartistes : Bertrand Joly, « L'École des chartes et l'affaire Dreyfus », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 147, 1989, p. 611-671 ; Thomas Ribémont, « Les historiens chartistes au cœur de l'affaire Dreyfus », *Raisons politiques*, t. 18, 2005/2, p. 97-116.

fond de ses options politiques et philosophiques : la Révolution, « période néfaste », a mis fin à « l'action bienfaisante de la royauté sur notre pays » ; « au lieu de progresser depuis la Révolution, nous avons plutôt reculé »⁵⁴.

À la Société de l'histoire de France, la mystique de la royauté et la liturgie de Saint-Denis continuent donc d'exercer leur pouvoir de sidération sur des esprits exaltés, et d'alimenter la ferveur pour l'ouvrage historiographique ancien qui porte, depuis l'époque de Paulin Paris, un si auguste nom. Tout à la fois concurrent et préfiguration du « roman national », le « roman dynastique » conserve une force de persuasion et une capacité de mobilisation des imaginaires. Pour autant, la coterie royaliste et ultramontaine n'épuise pas les rangs de la Société de l'histoire de France. En 1923, Charles-Victor Langlois, alors président de la compagnie, note que l'activité d'un sociétaire décédé s'est « exercée dans des milieux très différents de ceux auxquels appartiennent la plupart des membres de cette Société » ; il s'agit d'Ernest Lavisse (1842-1922), figure éminente de l'histoire républicaine et laïque, mort l'année précédente⁵⁵.

L'existence d'une opposition idéologique et politique au sein même du milieu des historiens, toutefois, ne se traduit pas sur le terrain heuristique et méthodologique ; la conception des sources littéraires et historiographiques, tout comme leur utilisation par l'historien, ne divisent pas réellement les médiévistes, qui partagent une conception positiviste de l'histoire et de l'exploitation des sources. C'est ce que révèlent les comptes rendus des *Grandes Chroniques* de Jules Viard que Louis Halphen (1880-1950) insère dans la *Revue historique* – organe républicain et laïc destiné à contrer l'influence légitimiste et ultramontaine de la *Revue des questions historiques*, où l'éditeur des *Grandes Chroniques* a ses habitudes⁵⁶.

Le travail de Jules Viard trouve dans le bulletin des livres d'histoire médiévale de la *Revue historique* un écho qu'il peine à trouver ailleurs. Louis Halphen, chargé de la publication de ce bulletin, représente en réalité l'un des seuls recenseurs qui suit, jusqu'à son terme, l'avancement de l'entreprise d'édition des *Grandes Chroniques*. Les critiques acerbes qu'il adresse à l'éditeur brisent donc, seules, le silence du champ scientifique face à la sortie des volumes de texte tout au long de l'entre-deux-guerres⁵⁷. Les travaux consacrés aux *Grandes Chroniques* disparaissent entièrement durant cette période.

Les recensions de Louis Halphen se suivent et se ressemblent ; elles contestent toutes le principe même d'une nouvelle édition des *Grandes Chroniques*. En remettant en question le fondement de l'entreprise, le recenseur laisse transparaître l'idée qu'il se fait de l'utilité des ouvrages historiographiques du passé pour les historiens : Jules Viard, aussi méticuleux et remarquable éditeur qu'il puisse être, ne fournit jamais à ses pairs qu'un texte *secondaire*, éloigné d'un degré au moins des *sources* exploitées, adaptées, réécrites et traduites, seules qui comptent dans une conception positiviste de la documentation. De fait, à l'exception des derniers paragraphes de l'histoire de Philippe de Valois qui ne dérivent d'aucune autre œuvre, les *Grandes Chroniques* sandionysiennes transposent en français, en y introduisant des erreurs, en escamotant des passages et en y ajoutant d'autres, des ouvrages latins que d'autres manuscrits conservent par ailleurs. « Du point de vue strictement historique, l'intérêt de

⁵⁴ *Revue des questions historiques*, t. 89 [nouv. sér., t. 45], 1911, p. 707-708 ; *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 65, 1904, p. 586 ; *Polybiblion. Revue bibliographique universelle*, t. 58 [2^e sér., t. 31], 1890, p. 123-138.

⁵⁵ *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1923, p. 77. À propos de la conception que se faisait Ernest Lavisse de l'histoire de France, voir Suzanne Citron, *Le mythe national. L'histoire de France en question*, Paris, Les éditions ouvrières, 1987.

⁵⁶ Charles-Olivier Carbonell, « La naissance de la *Revue historique* : une revue de combat (1876-1886) », *Revue historique*, n° 255, 1976/2, p. 331-351.

⁵⁷ La *Bibliothèque de l'École des chartes* et la *Revue critique de littérature et d'histoire* rendent compte de la parution des premiers volumes uniquement. En dépit des liens qui l'unissent de longue date à leur éditeur, la *Revue des questions historiques* ne répercute guère la sortie des volumes des *GCF*.

l'ensemble est médiocre », soupire Louis Halphen ; n'aurait-il pas mieux valu dépenser son énergie et allouer des crédits à l'édition de ces ouvrages latins – les véritables *originaux*⁵⁸ ?

En réalité, le malheureux Jules Viard partage absolument l'opinion de celui qui l'éreinte. Le devoir s'impose entièrement à lui, comme il s'imposait à Roland Delachenal quelques années auparavant, d'offrir à la communauté des savants, non tant une œuvre historiographique dans son état du bas Moyen Âge qu'une histoire de la France dynastique fiable en tout point. Il sait que les utilisateurs de son édition attendent des *Grandes Chroniques* rien moins que l'expression de « la vérité »⁵⁹. L'éditeur veut donc faire œuvre utile pour l'ensemble des médiévistes et fournir, au travers d'un texte mis au point entre le XIII^e et le XIV^e siècle, un catalogue d'informations historiques solides relatives à toutes les époques évoquées par les *Grandes Chroniques*, jusqu'aux plus obscurcies par les brumes du temps.

Le moyen de cette ambition consiste à mesurer, pour le mieux réduire, l'écart séparant les *Grandes Chroniques*, texte *secondaire*, de leurs sources auréolées d'une antiquité plus grande, *originaux* purs, inaltérés et fantasmés qui constituent l'horizon indépassable de l'école méthodique. Là se puisent les renseignements historiques axiologiquement plus véridiques. L'idée d'une édition des *originaux* à travers la transcription des *Grandes Chroniques* est poussée très loin : Jules Viard confine régulièrement à des parenthèses, pour signaler leur importance moindre par comparaison avec le reste, les passages qui ne trouvent pas d'équivalent direct dans les *originaux* adaptés par les auteurs, et les déparent de corruptions plus ou moins évidentes⁶⁰. En outre, il dédie infiniment plus d'espace, dans ses introductions, au renseignement exhaustif des références bibliographiques de toutes les éditions, publiées depuis la Renaissance, des textes latins traduits dans les *Grandes Chroniques*, qu'à l'appréciation des impressions antérieures des *Grandes Chroniques* elles-mêmes. Celles-ci apparaissent incidemment, et certains tomes n'en font pas même mention. Les justifications philologiques du choix des manuscrits transcrits n'occupent pas davantage les pages de Jules Viard⁶¹.

Rien n'importe donc à l'éditeur qui n'ait trait à l'archéologie du centon dont il a la charge, et à la tradition des informations qu'il renferme. L'apparat critique donne ainsi les références précises, presque phrase par phrase, des œuvres mises à profit par l'auteur édité. Le lecteur peut suivre, comme dans une disposition synoptique, la progression des *Grandes Chroniques* et celle de leurs sources. Ce travail d'archéologue des textes, minutieux et inlassable, qui permet à Jules Viard de mettre au jour les strates sédimentaires des *Grandes Chroniques*, ne passe pas complètement inaperçu. À l'occasion Louis Halphen lui-même se déride pour le saluer, et les rares couronnes qui distinguent l'édition de Jules Viard n'évoquent aucun titre de gloire sinon l'acribie avec laquelle l'éditeur procède à l'identification des hypotextes. En 1924, l'Académie des inscriptions remet ainsi à Jules Viard la troisième médaille du

⁵⁸ Voir *Revue historique*, t. 138, 1921, p. 228-229 (t. 1) ; t. 143, 1923, p. 211-212 (t. 2) ; t. 147, 1924, p. 219 (t. 3) ; t. 155, 1927, p. 377 (t. 4) ; t. 161, 1929, p. 171-172 (t. 5) ; t. 171, 1933, p. 143 (t. 6) ; t. 177, 1936, p. 375-376 (t. 7) ; t. 184, 1938, p. 374 (t. 9) ; t. 187, 1939, p. 113 (t. 8). La *Revue historique* ne signale pas le t. 10 des *GCF*.

⁵⁹ *GCF*, t. 6, p. XIII.

⁶⁰ Voir par exemple *GCF*, t. 4, p. 12, 132, 164, 210 ou 218. Jules Viard projette assurément sur les *GCF* et leurs sources un prestige différencié. Lorsqu'elle intègre, en traduction latine, le *corpus* du ms. Paris, BnF, lat. 5925, la biographie française de Louis VII que compose Primat pour combler dans le *Roman des rois* le vide de sa source latine, Jules Viard parle d'une « approbation, en quelque sorte officielle », conférée par les responsables du canon historiographique latin (*GCF*, t. 6, p. VI).

⁶¹ S'il ne justifie pas ses choix, Jules Viard n'en signale pas moins à quels mss il emprunte le texte imprimé. Toutefois, on le prend occasionnellement en défaut sur ce point : il intervient parfois sur le texte de son ms. de base et le modifie sans indiquer à quel exemplaire il puise la leçon plébiscitée. Voir par exemple *GCF*, t. 4, p. 109, n. 1 ; p. 208, n. 2 ; p. 218, n. 5.

concours des Antiquités de la France. Le rapport du jury souligne que, dans les trois volumes parus alors, « [i]l n'y a pas une seule ligne dont il [Jules Viard] n'ait déterminé la source »⁶².

Les introductions placées en tête des volumes ne servent pas qu'à présenter longuement les textes adaptés dans la trame des *Grandes Chroniques*. Jules Viard s'y évertue aussi, en particulier pour le récit des hautes époques, à justifier la faible valeur historique de l'ouvrage et à maquiller en choix réfléchis les vides ouverts dans le récit par les angles morts de la documentation qu'employèrent les auteurs. Primat inclut-il le légendaire *Voyage à Jérusalem* à l'histoire de Charlemagne ? C'est qu'il n'a pas voulu retrancher à la biographie de l'empereur des épisodes à l'historicité desquels tous parmi ses contemporains, même les plus doués de discernement, croyaient fermement⁶³. Primat compose-t-il une histoire de Louis VII qui s'occupe davantage de l'outre-mer que de la France ? C'est qu'il voulait faire connaître la deuxième croisade au lecteur⁶⁴.

Reconnaître explicitement que Primat ne disposait pas de meilleures informations que ses contemporains sur la vie de Charlemagne aurait constitué un aveu d'échec pour Jules Viard. Accorder que, face à l'absence d'une histoire de Louis VII dans le manuscrit qu'il suivait, Primat avait jeté son dévolu sur le premier texte venu dans lequel apparaissait le nom de ce roi, fût-ce une histoire de la Palestine, revenait à admettre, avec Louis Halphen et les autres, que les *Grandes Chroniques* avaient été composées par un historien mal avisé. Face à ses juges incarnés par Louis Halphen, Jules Viard paraît en dernière instance, avocat de la défense, personnellement responsable de la précision et de l'exactitude du propos des *Grandes Chroniques*.

Aussi, l'éditeur doit fréquemment intervenir dans le texte, et consteller son édition de notes qui détaillent et corrigent les affirmations des *Grandes Chroniques*. Les pieds de page rectifient ainsi des centaines de noms et de dates, redressent l'interprétation des événements défigurés et apportent des compléments d'érudition pris à la littérature scientifique. Les listes de localités et de personnes, en particulier, donnent lieu à des corrections et des éclaircissements dont la nécessité n'apparaît qu'à l'aune de l'objectif extravagant qui sous-tendait le travail Jules Viard : donner une histoire de France exploitable par tous les médiévistes.

Lorsqu'il corrige tous les toponymes cités par le traité de Meerssen et défigurés par la traduction et la transmission, Jules Viard entend par exemple rendre service aux historiens de Charles le Chauve et de Louis le Germanique. Mais les médiévistes travaillant sur le IX^e siècle dans les années 1920 et 1930 se reporteront-ils *vraiment*, en premier lieu et sans précaution préalable, à la traduction française et fautive, réalisée par un moine de Saint-Denis dans le dernier tiers du XIII^e siècle, des *Annales de Saint-Bertin* contemporaines de la signature du traité de Meerssen, et dont des éditions successives dans plusieurs importantes collections d'érudition ont fait connaître l'original depuis des décennies, voire des siècles⁶⁵ ? De même, les historiens de la deuxième croisade consulteront-ils les *Grandes Chroniques* pour prendre connaissance de l'identité des barons et des ecclésiastiques à la tête du contingent français, dont Jules Viard corrige patiemment les noms et à propos de chacun desquels il adjoint des informations biographiques ? Ne disposent-ils pas déjà de témoignages plus fiables que la reprise, par un compilateur de deux siècles postérieur aux faits, d'une adaptation française faite au XIII^e siècle de l'*Historia rerum in partibus transmarinis gestarum* de Guillaume de Tyr⁶⁶ ? En tout cas, Jules Viard, pénétré de l'idée que l'historiographie médiévale n'a de valeur en-dehors de son statut de source, et soucieux de fournir

⁶² *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1924, p. 172-173. Son édition des GCF vaut encore à Jules Viard de recevoir le prix ordinaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1934.

⁶³ GCF, t. 3, p. I-XXVI.

⁶⁴ GCF, t. 6, p. I-VIII.

⁶⁵ GCF, t. 4, p. 190-195.

⁶⁶ GCF, t. 6, p. 9-12.

des raisons d'être à son édition des *Grandes Chroniques*, s'évertue à rendre possibles, pour les historiens de toutes les époques, d'hypothétiques recours à son ouvrage.

Le crépuscule méthodique

Car, réduites à ce qu'elles apportent d'*original* du strict point de vue de l'information historique, les *Grandes Chroniques* sandionysiennes ne pèsent pas lourd : seul le récit des dernières années du règne de Philippe VI ne figure dans aucune autre œuvre et n'emprunte à aucun auteur connu. Quelques paragraphes, noyés dans les milliers de pages de l'édition des *Grandes Chroniques* publiée sous le patronage de la Société de l'histoire de France – butin résolument trop mince, aux yeux de Louis Halphen et de la *Revue historique*, pour justifier une entreprise ayant monopolisé les forces d'un chercheur des décennies durant, et canalisé vers un travail perçu comme largement superfétatoire des crédits de publication qui auraient pu s'employer plus utilement ailleurs.

Jules Viard meurt en 1939, et les difficultés de la Seconde Guerre mondiale font remettre à plus tard l'expression de la désapprobation, dans les rangs de la *Revue historique*, des travaux de la Société de l'histoire de France. Au moment où les études médiévales retrouvent un cours plus normal en Europe, après la capitulation allemande, les publications qui reprennent témoignent de ce que l'opposition a pris un tour beaucoup plus virulent. La critique devient polémique, attisée peut-être par des motifs extérieurs au champ scientifique. Les auteurs de la *Revue historique* ne se contentent plus, épisodiquement, de taxer de futilité certaines des entreprises éditoriales de la Société de l'histoire de France. Ils rassemblent leurs griefs dans un brûlot que Gaston Zeller (1890-1960) publie en 1946 sous un titre éristique et provocateur : « À quoi sert la Société de l'histoire de France ? », demandent six pages assassines⁶⁷.

Elle ne sert plus à rien – voilà le diagnostic de Gaston Zeller, qui fustige une compagnie « alourdie par l'âge » et se déchaîne contre son programme de publications en décalage complet avec l'actualité des travaux historiques⁶⁸. Au premier chef de ces vanités éditoriales d'un autre temps figure, tonne l'auteur d'un pamphlet qui reprend et aiguise le vieux refrain de Louis Halphen, l'impression des *Grandes Chroniques* en neuf volumes confiée par la Société à Jules Viard – le dixième tome, posthume, n'a pas paru en 1946. La critique principale, révélatrice d'une conception des *Grandes Chroniques* qui ne change pas, porte encore sur leur intérêt en tant que carrière de faits pour l'histoire méthodique. L'édition de Jules Viard, grand gâchis, a gaspillé énergie, argent, savoir-faire typographique et papier : « ce qu'elle apporte de nouveau est insignifiant ».

Mise en cause publiquement, la Société de l'histoire de France fait immédiatement valoir un droit de réponse. On confie la riposte à trois sociétaires éminents, qui ensemble accumulent un âge vénérable, largement supérieur à 200 ans. Charles Petit-Dutaillis (1868-1947), Clovis Brunel (1884-1971) et Charles Samaran (1879-1982) bataillent pied à pied pour l'honneur de leur compagnie et la reconnaissance de ses travaux, lesquels ne souffrent absolument pas, estiment-ils, du caractère de gratuité et d'inanité dépeint par Gaston Zeller. Le bien-fondé du travail abattu par Jules Viard pour l'édition des *Grandes Chroniques de France* réside ainsi dans une triple justification⁶⁹.

Le premier argument a trait à l'autorité d'une personnalité disparue en 1910, mais à laquelle les membres de la Société continuent de rendre un culte suivi. « [L]e projet avait pour lui la caution formelle et chaleureuse de Léopold Delisle. » Trois décennies après sa mort, les arrêts de l'ancien administrateur

⁶⁷ Gaston Zeller, « À quoi sert la Société de l'histoire de France ? », *Revue historique*, t. 196, 1946, p. 317-322.

⁶⁸ L'image de marque de la Société de l'histoire de France, réputée abriter de longue date des tenants de différentes formes de conservatisme et d'autoritarisme, sort écornée des années de l'Occupation. Pierre Champion, président de la Société de 1938 à 1939, siège notamment au Conseil national mis en place par le régime de Vichy, tandis que les sympathies résistantes de Gaston Zeller, à l'inverse, lui coûtent son poste à la Faculté des Lettres de Strasbourg entre 1943 et la Libération (Roger Portal, « Gaston Zeller (1890-1960) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. 8, 1961, p. 317-318).

⁶⁹ Charles Petit-Dutaillis, Clovis Brunel et Charles Samaran, « Correspondance. À quoi sert la Société de l'histoire de France », *Revue historique*, t. 196, 1946, p. 490-492.

général de la Bibliothèque nationale continuent, à la Société de l'histoire de France, de dessiner le périmètre de l'actualité des travaux, et on attribue aux rugissements du « vieux lion » la vertu, par-delà la tombe, de réduire la critique au silence.

Les *Grandes Chroniques*, poursuivent les trois sociétaires, « c'est un monument philologique, un chef-d'œuvre de notre langue au XIII^e siècle ». L'intérêt linguistique n'avait pas échappé à Jules Viard, qui avait consigné dans les notes de son édition nombre de commentaires relatifs au lexique. Plus significativement, refait surface sous la plume des défenseurs de la Société de l'histoire de France la caractérisation architecturale de l'ouvrage qu'avaient employée Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye et Paulin Paris longtemps auparavant : un *monument*. Il se trouve dans cet ensemble, qui occupe une place spéciale dans le paysage historiographique français, quelque chose de plus que la simple somme des traductions dont il se compose ; un élément essentiel de la France, de sa langue et de sa culture, s'y trouve logé, quand bien même les *Grandes Chroniques* surnagent d'un monde perdu, avec lequel toutes les amarres politiques, institutionnelles et confessionnelles ont été irrémédiablement rompues. Les trois auteurs du droit de réponse paraissent ainsi renouer avec une tradition antérieure à celle de l'école méthodique dans l'appréhension des sources narratives.

Le troisième argument avancé confirme cette impression, et consacre le retour du balancier historiographique vers une conception des *Grandes Chroniques* comme *objet d'histoire*. « C'est l'Histoire de France telle que se la représentaient les rois du XIII^e et du XIV^e siècle », écrivent les sociétaires, disqualifiant et anéantissant la justification du travail de contrôle et de correction des informations historiques patiemment réalisé par Jules Viard. Sans vraisemblablement s'en rendre compte, Charles Petit-Dutaillis, Clovis Brunel et Charles Samaran, accusés de parler au nom d'une coterie de savants conservateurs et compassés, font en quelques mots basculer les *Grandes Chroniques* dans la deuxième moitié du XX^e siècle historiographique. Leur remarque visionnaire, inspirée par l'outrance perçue de l'attaque, préfigure des décennies d'études : reflet d'une époque plutôt que relevé des époques, les *Grandes Chroniques* deviennent un objet d'histoire des *représentations*, expression localisée chronologiquement, géographiquement et socialement, d'une forme de la culture historique.

Ces quelques mots consomment, en définitive, la perte des illusions de l'histoire méthodique relativement aux *Grandes Chroniques*. Ils permettent d'expliquer pourquoi, jusqu'à la fin des années 1960, l'œuvre disparaît de l'horizon des chercheurs. Les *Grandes Chroniques* devenant, longtemps avant le *linguistic turn* et le « désenchantement des sources », l'expression de *sensibilités*, de *représentations* de l'histoire ou d'un *discours sur* l'histoire, leur statut recherché de source pour la reconstitution des événements survenus tout au long du Moyen Âge s'abolit. Les *Grandes Chroniques* deviennent un objet d'histoire de premier ordre pour les médiévistes désireux d'approcher la culture historique de la France des derniers Valois et des Capétiens. Intimement lié à ce basculement paradigmatique, un aspect négligé et rarement évoqué du dossier commence alors à prendre du relief dans l'appréhension des *Grandes Chroniques* : le nombre de manuscrits qui en conservent le texte.

Les *Grandes Chroniques* et la culture historique

Le retour de l'œuvre dans le champ des travaux historiques à la fin des années 1960 reste indissociable du nom de Bernard Guenée (1927-2010). Historien des institutions et de l'essor de l'État dans la France médiévale, ce dernier veut tirer profit de la large diffusion manuscrite des *Grandes Chroniques*. Ainsi que l'avaient annoncé les défenseurs de la Société de l'histoire de France, elles incarnent l'histoire telles que se la représentaient les derniers Capétiens et les Valois ; mais, ajoute Bernard Guenée, elles servent également à promouvoir et à diffuser un imaginaire historique contrôlé dans un royaume en construction. Celui qui, dans ses entreprises scientifiques, traque les indices de la propagation de la fidélité aux institutions de l'État royal et à la couronne trouve dans la diffusion et la circulation des *Grandes Chroniques* un précipité de choix. Leur succès, attesté par le grand nombre de

copies manuscrites conservées, sert de révélateur au progrès du sentiment d'appartenance à la « nation en France »⁷⁰.

Les chiffres des lettres

Ce qui lui servait initialement d'indicateur se mue, le temps aidant, en objet principal des travaux de Bernard Guenée. Celui-ci concentre de plus en plus son travail sur l'écriture de l'histoire au Moyen Âge ; il prend à partir des années 1970 la tête d'une équipe plus ou moins formalisée qui fait revenir dans le périmètre de la recherche des auteurs et des ouvrages qu'en avait banni, des décennies durant, la conception méthodique des textes narratifs⁷¹. Sources, méthodes de travail, traitements du passé, représentations et rapport au lecteur constituent les problématiques primordiales de ces nouveaux travaux sur le « métier d'historien au Moyen Âge », qui envisagent encore un aspect essentiel et novateur dans le devenir des œuvres, après leur publication⁷². Dans son maître-ouvrage de 1980, Bernard Guenée dédie ainsi un chapitre entier à la question du succès des œuvres historiographiques au Moyen Âge : *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval* jette les fondements de toutes les études ultérieures abordant, de près ou de loin, la circulation et la fortune des ouvrages d'histoire entre le V^e et le XV^e siècle⁷³.

Bernard Guenée avance un nombre en 1980 : il subsisterait dans les bibliothèques du monde entier 106 manuscrits médiévaux des *Grandes Chroniques*. Ce nombre gagne immédiatement à l'ouvrage une place de premier plan dans l'histoire de la lecture et de la bibliophilie en France à la fin

⁷⁰ Bernard Guenée, « État et nation en France au Moyen Âge », *Revue historique*, t. 237, 1967, p. 17-30 ; « Espace et État dans la France du bas Moyen Âge », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, t. 23/4, 1968, p. 744-758.

⁷¹ *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, dir. Bernard Guenée, Paris, Publications de la Sorbonne, 1977 (Études, 13). Les élèves de Bernard Guenée ont très largement contribué à faire connaître les historiens de la deuxième moitié du Moyen Âge : voir par exemple Mireille Chazan, *L'Empire et l'histoire universelle de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor. XII-XIV^e siècle*, Paris, Champion, 1999 (Études d'histoire médiévale, 3) ; Franck Collard, *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle. Robert Gaguin*, Genève, Droz, 1996 (Travaux d'humanisme et Renaissance, 301) ; Isabelle Guyot-Bachy, *Le Memoriale historiarum de Jean de Saint-Victor. Un historien et sa communauté au début du XIV^e siècle*, Turnhout, Brepols, 2000 (Bibliotheca Victorina, 12) ; Anne-Marie Lamarrigue, *Bernard Gui (1261-1331). Un historien et sa méthode*, Paris, Champion, 2000 (Études d'histoire médiévale, 5) ; Jean-Marie Moeglin, *Les ancêtres du prince. Propagande politique et naissance d'une histoire nationale en Bavière au Moyen Âge (1180-1500)*, Genève, Droz, 1985 (École pratique des hautes études. IV^e section : Sciences historiques et philologiques. V : Études médiévales et modernes, 54).

⁷² Les travaux sur la pratique de l'histoire au Moyen Âge connaissent une recrudescence remarquable depuis une dizaine d'années : voir, sans prétention d'exhaustivité, *L'écriture de l'histoire au Moyen Âge. Contraintes génériques, contraintes documentaires*, dir. Étienne Anheim et al., Paris, Classiques Garnier, 2015 (Rencontres, 135 ; Civilisation médiévale, 15) ; Bernd Posselt, *Konzeption und Kompilation der Schedelschen Weltchronik*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2015 (Monumenta Germaniae historica. Schriften, 71) ; Pierre Courroux, *L'écriture de l'histoire dans les chroniques françaises (XII-XV^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2016 (Histoire culturelle, 1) ; *Questes. Revue pluridisciplinaire d'études médiévales*, t. 36 : *Faire de l'histoire au Moyen Âge*, dir. Pauline Bouchaud, Mélanie Fougère-Lévêque et François Wallerich, 2017 ; Thomas McCarthy, *The Continuations of Frutolf of Michelsberg's Chronicle*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2018 (Monumenta Germaniae historica. Schriften, 74) ; Jérémie Rabirot, *Écrire, comprendre et expliquer l'histoire de son temps au XIV^e siècle. Étude des livres XI à XIII de la Nuova Cronica de Giovanni Villani*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2018 (Histoire et sociétés) ; *Salimbene de Adam e la Cronica. Atti del LIV convegno storico internazionale. Todi, 8-10 ottobre 2017*, Spolète, Fondazione Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 2018 (Atti dei convegni dell'Accademia Tudertina e del Centro di studi sulla spiritualità medievale, NS 31) ; *Urban History Writing in Northwest Europe (15th-16th Centuries)*, dir. Bram Caers, Lisa Demets et Tineke van Gassen, Turnhout, Brepols, 2019 (Studies in European Urban History, 47) ; *Scrivere la storia nel medioevo. Regolamentazione delle forme e delle pratiche nei secoli XII-XV*, dir. Fulvio Delle Donne, Paolo Garbini et Marino Zabbia, Rome, Viella, 2021. Voir aussi les volumes de la collection *Writing History in the Middle Ages* de Cambridge University Press (6 vol. parus depuis 2016) et de la série *The Medieval Chronicle* publiée depuis 1999 chez Brill.

⁷³ Bernard Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980 (Collection historique), p. 248-299, chap. 6 : « Le succès de l'œuvre ».

du Moyen Âge. Le total gagne une unité quelques années plus tard, en 1987⁷⁴. Pour la première fois depuis deux siècles et demi, les chercheurs disposent d'une pierre de touche sur laquelle évaluer le succès de l'ouvrage.

Depuis le XVIII^e siècle, en effet, tous avaient parlé en des termes vagues de ce succès d'autant plus fantastique qu'aucune évaluation numérique des manuscrits subsistants ne venait borner les échappées de l'imagination. Donnant la référence de dix-sept manuscrits parisiens, Sainte-Palaye assurait sans beaucoup s'embarrasser de justificatifs qu'« il n'y a presque point de bibliothèque un peu considérable où l'on n'en ait conservé quelqu'un »⁷⁵. Paulin Paris ajouta vingt-six manuscrits au décompte de Sainte-Palaye⁷⁶. Au début du XX^e siècle, Auguste Molinier (1851-1904) évoquait d'« innombrables » copies médiévales⁷⁷. L'adjectif n'eut pas le don de plaire à Roland Delachenal, qui le récusait sans proposer lui-même ni nombre exact, ni approximation⁷⁸. Il rentrait enfin dans le projet de Jules Viard, « à la suite du dernier volume, de publier une étude générale sur nos chroniques *et leurs manuscrits* ». Toutefois, la promesse, faite aux lecteurs du premier tome de son édition des *Grandes Chroniques*, resta lettre morte, l'éditeur n'ayant sans doute jamais véritablement commencé semblable travail⁷⁹.

Permis par les progrès de la catalographie et la mise à disposition de plus en plus large des outils heuristiques dans le domaine des études manuscrites, le dénombrement des copies conservées des *Grandes Chroniques* effectué par Bernard Guenée ouvre la voie. Anne D. Hedeman, qui en 1984 soutient sa thèse de doctorat en histoire de l'art, en tire un livre publié en 1991 qui revoit le décompte à la hausse : *The Royal Image* répertorie 130 manuscrits des *Grandes Chroniques*⁸⁰. La compilation et la mise à jour permanente rendues possibles par la numérisation des outils de travail permet aujourd'hui à la base *Jonas*, administrée par la section romane de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, de fournir pêle-mêle les références de 150 copies des *Grandes Chroniques*⁸¹.

Cette liste, qui atteste l'exceptionnelle présence documentaire des *Grandes Chroniques* et leur confère une dimension patrimoniale de premier plan, ne se laisse pourtant pas manipuler sans de très sérieuses précautions critiques. Elle considère par exemple des copies d'érudits du XVII^e siècle, contribuant à gommer le ralentissement et l'interruption définitive de la production de nouvelles copies, manuscrites comme imprimées, des *Grandes Chroniques* au début du XVI^e siècle, *terminus ante quem* naturel de l'étude de la fortune médiévale des *Grandes Chroniques*. Celle-ci doit permettre d'identifier exactement les manuscrits qui diffusèrent le texte des *Grandes Chroniques* au Moyen Âge, et les distinguer de nombreux autres *codices* auxquels on accola sans beaucoup d'égards semblable étiquette par convenance, par facilité ou par ignorance – comme les médiévaux attribuaient un obscur sermon à saint Augustin ou plaçaient le nom de saint Bernard en tête d'un traité anonyme.

Vers l'histoire des représentations collectives

La transformation progressive des *Grandes Chroniques* en un objet d'histoire matériel et quantifié accompagne et découle de leur exploitation par les études d'histoire des mentalités, puis des représentations, qui se sont multipliées au cours du dernier quart du XX^e siècle et des deux premières

⁷⁴ Bernard Guenée, « Histoire d'un succès », *Les Grandes Chroniques de France. Reproduction intégrale en fac-similé des miniatures de Fouquet. Manuscrit français 6465 de la Bibliothèque nationale de Paris*, dir. François Avril et al., s. l., Philippe Lebaud, 1987, p. 81-138.

⁷⁵ Jean-Baptiste de la Curne de Sainte-Palaye, « Mémoire », *op. cit.*, p. 613.

⁷⁶ *Grandes Chroniques*, éd. Paulin Paris, t. 6, *op. cit.*, p. 482-504.

⁷⁷ Auguste Molinier, *Les sources de l'histoire de France des origines aux guerres d'Italie (1494)*, t. 3 : *Les Capétiens, 1180-1328*, Paris, Picard, 1903, p. 97 [n° 2530].

⁷⁸ *Jean II et Charles V*, t. 3, p. II, n. 1.

⁷⁹ *GCF*, t. 1^{er}, p. XXXI (je souligne).

⁸⁰ Anne D. Hedeman, *The Royal Image. Illustrations of the Grandes Chroniques de France. 1274-1422*, Berkeley-Los Angeles-Oxford, University of California Press, 1991 (California Studies in the History of Art, 28).

⁸¹ *Jonas. Répertoire des textes et des manuscrits médiévaux d'oc et d'oïl* [URL : <https://jonas.irht.cnrs.fr>].

décennies du troisième millénaire⁸². Considérées alors comme un authentique « lieu de mémoire » de la nation, les *Grandes Chroniques* fournissent aux travaux d'histoire et d'histoire de l'art un matériau utile à l'étude de la culture historique des élites et de la représentation du pouvoir⁸³. Devenue classique, la thèse publiée d'Anne D. Hedeman propose ainsi une étude de l'imagerie royale dans les manuscrits enluminés des *Grandes Chroniques*. L'empan chronologique du travail, qui envisage l'évolution de la représentation de la royauté depuis l'époque de Primat jusqu'au terme du règne du roi Charles VI (1274-1422), tire pleinement profit du nombre élevé des copies enluminées. Les scènes ornant les *Grandes Chroniques*, reproduites et diffusées dans de nombreux *codices* au bas Moyen Âge, revêtent un caractère emblématique qui permet à l'étude d'Anne D. Hedeman de toucher des représentations assez largement partagées dans la France lettrée des XIV^e et XV^e siècles⁸⁴. Les travaux d'histoire de l'art menés depuis lors sur d'autres *corpora* numériquement significatifs de manuscrits enluminés s'appuient en définitive sur cette même idée que la reproduction fréquente d'un ouvrage au Moyen Âge confère à ses copies un statut de signe, voire de porte-parole⁸⁵.

L'idée que l'étude des *Grandes Chroniques*, du fait de leur succès, permet d'approcher des caractères communs – et presque des mythes – de la culture ayant cours dans la *nation France* médiévale, correspond bien aux évolutions historiographiques survenues depuis la fin du XX^e siècle⁸⁶. La représentativité d'une source narrative en fait un objet d'analyse privilégié pour les recherches entreprises dans le grand mouvement des études sur l'expression des identités individuelles et collectives, qu'accompagne un intérêt croissant pour la matérialité des textes, donnée de plus en plus souvent comme le point de départ de toute recherche, comme pour conjurer l'image d'un Moyen Âge hasardeux du fait de l'incertitude de l'oralité et des défaillances de la mémoire humaine⁸⁷. Gagnant en importance d'année en année, semblable optique combine, paradoxe de l'historiographie contemporaine, une appréhension de plus en plus *patrimonialisante* de la documentation, issue de l'évolution des études d'histoire du livre vers des travaux de valorisation plus ou moins directement liés aux politiques d'expositions des institutions locales, régionales et nationales, d'une part, et de l'autre

⁸² Par exemple, dans le domaine de l'histoire de l'art : Christine Bousquet-Labouërie, « Visages et fonctions du patriciat dans l'iconographie des *Grandes Chroniques de France* », *Construction, reproduction et représentation des patriciat urbains de l'Antiquité au XX^e siècle. Actes du colloque des 7, 8 et 9 septembre 1998 tenu à Tours, dans les locaux du Conseil général d'Indre-et-Loire*, dir. Claude Petitfrère, Tours, Université François-Rabelais, 1999, p. 413-430 ; Jean-Pierre Caillet, « Le Roman des rois de Primat (Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 782). Une première interprétation imagée de l'histoire de France », *Hortus artium medievalium*, t. 21, 2015, p. 41-53 ; Myriam Martellucci, « Images et pouvoir monarchique au sein d'un manuscrit des *Grandes Chroniques de France*. Le manuscrit 637 de la bibliothèque municipale de Valenciennes », *La puissance royale. Image et pouvoir de l'Antiquité au Moyen Âge*, dir. Emmanuelle Santinelli-Foltz et Christian-Georges Schwentzel, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 129-139 (Histoire) ; Myriam Martellucci, « La réception des Lombards par Clotaire II dans les *Grandes Chroniques de France*. Enjeux d'une représentation », *Les relations diplomatiques au Moyen Âge. XL^e congrès de la SHMESP (Lyon, 3-6 juin 2010)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 183-193 (Histoire ancienne et médiévale, 108) ; Danièle Sansy, « Entre manuscrit et imprimé. Les représentations de Richard I^{er} dans les *Grandes Chroniques de France* de Vêrard (1493) », *Annales de Normandie*, t. 64/1, 2014, p. 99-116 ; Danièle Sansy, « Rollon dans les *Grandes Chroniques de France* », *La fabrique de la Normandie. Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en décembre 2011*, dir. Michèle Guéret-Laferté et Nicolas Lenoir, 2013 [en ligne].

⁸³ Bernard Guenée, « Les *Grandes Chroniques de France*. Le Roman aux rois (1274-1518) », *Les lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, t. 2 : *La nation*, vol. 1, Paris, Gallimard, 1986, p. 189-214 (Bibliothèque illustrée des histoires).

⁸⁴ Anne D. Hedeman, *The Royal Image*, op. cit.

⁸⁵ Anne Dubois, *Valère Maxime en français à la fin du Moyen Âge. Images et tradition*, Turnhout, Brepols, 2016 (Manuscripta illuminata, 1).

⁸⁶ Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985 (Bibliothèque des histoires).

⁸⁷ Keith Busby, *Codex et contexte. Lire la littérature médiévale française dans les manuscrits*, trad. Laurent Brun et al., Paris, Classiques Garnier, 2022 (Recherches littéraires médiévales, 33) ; Michael T. Clanchy, *From Memory to Written Record. England 1066-1307*, 3^e éd., Chichester, Wiley-Blackwell, 2012.

une volonté de rendre compte de la micro-histoire des praticiens d'un écrit perçu comme phénomène ordinaire de la vie quotidienne au bas Moyen Âge⁸⁸.

À partir du XXI^e siècle, ce chantier de la recherche voit la parution d'un nombre croissant de travaux, qui s'appuient en particulier sur les textes historiographiques. Ceux-ci deviennent les premières sources à exploiter dès lors qu'il s'agit de caractériser les traits culturels communs d'une communauté – linguistique, lignagère, dynastique, professionnelle, institutionnelle, confessionnelle, sociologique, etc. Le rapport au passé prend même, dans la définition des identités collectives des sociétés anciennes, une place si importante qu'il se substitue parfois à elles, les épuisant entièrement⁸⁹. Générale et rendue irrésistible par l'effet d'attraction et d'amplification qu'exercent les institutions de financement de la recherche sur les modes historiographiques, l'invincible vogue dépasse très largement le monde francophone et les études consacrées à la France médiévale⁹⁰.

Fortes de l'assurance que leur confèrent la large diffusion des *Grandes Chroniques*, et partant la représentativité des conceptions qu'elles relaient, de telles études tendent à ignorer la complexité de l'objet dans lequel elles puisent l'essentiel de leur matière. Elles succombent ainsi à l'évidence trompeuse des *Grandes Chroniques* et cèdent à l'illusion de familiarité qu'induit la répétition, depuis deux siècles et demi, d'un certain nombre de lieux communs qui caricaturent la genèse, la diffusion et la réception d'une œuvre dont on croit ne rien ignorer.

Tout se passe alors comme si les *Grandes Chroniques* jouaient tant le rôle de champion que de reflet de la culture historique dans la France du bas Moyen Âge. Dès lors qu'elle ne suscite pas de questionnements critiques, la superficielle netteté des *Grandes Chroniques* dissout toutes les oppositions logiques, autorisant qui le veut suffisamment à entrevoir l'ouvrage comme cause et conséquence de lui-même, tout à la fois origine et aboutissement du progrès des représentations historiques communes, discours unificateur imposé par le haut et récit rassembleur attendu par le bas dans une téléologie du syncrétisme rendue obscurément nécessaire par l'axiome de l'éveil des nations dans l'Europe du Moyen Âge. Les *Grandes Chroniques* deviennent tout, et donc rien : c'est l'« instrument de la propagande capétienne »⁹¹ auquel les Français du Moyen Âge crurent « comme à la Bible »⁹².

En considérant les *Grandes Chroniques* comme l'expression pure et entière de la culture historique en France à la fin du Moyen Âge, délibérément conçue comme telle de bout en bout, partout diffusée, unanimement reçue et entièrement assimilée par un procédé de réplique achirale et d'impression à l'identique dans toutes les consciences, les médiévistes s'exposent au risque de négliger les circonstances spécifiques de l'écriture et la réalité matérielle de la vie de l'œuvre dans le public. Le long processus génétique des *Grandes Chroniques* indique suffisamment qu'elles ne doivent pas être perçues comme une œuvre homogène ; et les études de fortune menées sur d'autres textes invitent à la prudence en soulignant que la réception d'un ouvrage largement diffusé ne se laisse pas réduire à l'actualisation de l'*intentio auctoris* explicite ou supputée. Il appartient à la présente étude de réintroduire toute la complexité des données relatives à la réception historique de l'œuvre dans

⁸⁸ *Lives in Book History. Changing Contours of Research over Forty Years*, dir. Robin Myers, Michael Harris et Giles Mandelbrote, Leicester, Garendon Press, 2022 ; Elaine Treharne, *Perceptions of Medieval Manuscripts. The Phenomenal Book*, Oxford, Oxford University Press, 2021 ; Paul Bertrand, *Documenting the Everyday in Medieval Europe. The Social Dimensions of a Writing Revolution. 1250-1350*, Turnhout, Brepols, 2019 (Utrecht Studies in Medieval Literacy, 42).

⁸⁹ Voir par exemple *Historiography and Identity*, 6 vol., Turnhout, Brepols, 2019-2021 (Cultural Encounters in Late Antiquity and the Middle Ages, 24, 27 et 29-32).

⁹⁰ Voir par exemple les études consacrées à la Tchéquie médiévale : Éloïse Adde-Vomáčka, *La Chronique de Dalimil. Les débuts de l'historiographie nationale tchèque en langue vulgaire au XIV^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016 (Textes et documents d'histoire médiévale).

⁹¹ Gabrielle M. Spiegel, *The Chronicle Tradition of Saint-Denis. A Survey*, Brookline-Leyde, Classical Folia, 1978, p. 37 (Medieval Classics. Texts and Studies, 10).

⁹² L'affirmation de Bernard Guenée, *Histoire et culture historique*, op. cit., p. 339, rappelle aussi la formule de Jules Viard caractérisant les GCF de « Bible de la France » (GCF, t. 1^{er}, p. XXXI).

l'appréhension de la vie des *Grandes Chroniques* auprès de leur public des XIII^e, XIV^e, XV^e et XVI^e siècles.

Le retour de l'érudition et la fin des évidences

Tandis que les historiens s'emparent de l'œuvre dans des travaux d'histoire des représentations, le dossier des *Grandes Chroniques* se complexifie beaucoup du côté de l'archéologie textuelle. Le retour massif des sources narratives et historiographiques en médiévistique, qui s'apparente à partir des années 1980 à un raz-de-marée, suscite en effet, comme par ricochet, la reprise des études d'érudition sur ces textes : la genèse des *Grandes Chroniques*, longtemps laissée en friche, suscite des travaux qui rénovent en profondeur la connaissance de l'historiographie sandionysienne⁹³. Les études sur la mise au point, tout au long des XII^e et XIII^e siècles, du canon historiographique latin exploité par Primat vers 1274, ainsi que sur la chronologie et les sources des continuations produites à l'abbaye de Saint-Denis au XIV^e siècle, corrigent et complètent des travaux presque totalement interrompus depuis la fin du XIX^e siècle⁹⁴.

Dans les années 2000, Bernard Guenée lui-même s'adonne à l'étude de la préhistoire des *Grandes Chroniques*, et l'intuition au cœur de l'ouvrage qu'il laisse inachevé en 2010 annonce un retournement de perspective fondamental : contrairement à ce qu'il a toujours lu, cru et écrit jusque-là, Bernard Guenée n'est plus convaincu de l'existence d'une commande royale à l'origine de la composition du *Roman des rois* par Primat. L'ouvrage présente tous les caractères d'une œuvre monastique : Primat compose en réalité, sur les ordres de son abbé, Matthieu de Vendôme, un ouvrage qui ne se réduit peut-être pas à un dithyrambe de la couronne⁹⁵.

Que reste-t-il alors de ces *Grandes Chroniques* dont ont si doctement parlé des générations de savants et d'historiens ? Comment les *Grandes Chroniques* ont-elles imposé leur évidence par le travail largement invisible et silencieux de la dispersion et de la réception de leurs exemplaires manuscrits et imprimés ? En effet, bien comprise, l'ultime intuition scientifique de Bernard Guenée, dont son auteur n'a pas eu le temps de tirer toutes les implications, rejette en totalité la grille de lecture utilisée, depuis deux siècles au moins, pour comprendre la genèse, le caractère et la fortune des *Grandes Chroniques*. En évinçant la couronne du processus génétique, Bernard Guenée rend en vérité les *Grandes Chroniques* à Saint-Denis ; il remet en cause la dynamique de la relation historiographique et littéraire qui unit l'abbaye bénédictine à la royauté ; et il invite à reprendre entièrement l'étude de la circulation d'une œuvre qui, débarrassée du schème interprétatif d'une propagation parrainée et pilotée par la couronne, voit s'ouvrir devant elle une multiplicité d'itinéraires et de séjours moins stéréotypés, que ne permettait pas d'envisager la conception en vigueur jusque-là.

Les évidences du passé identifiées comme telles et abandonnées, sous quel aspect les *Grandes Chroniques de France* se présentent-elles désormais à l'historien ? Voilà, en définitive, le problème auquel doit se consacrer une étude historique de la fortune des *Grandes Chroniques de France* au Moyen Âge.

⁹³ Gabrielle M. Spiegel, *The Chronicle Tradition of Saint-Denis*, op. cit.

⁹⁴ Pascale Bourgain, « La protohistoire des *Chroniques latines de Saint-Denis* (BNF, lat. 5925) », *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, dir. Françoise Autrand, Claude Gauvard et Jean-Marie Moeglin, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 375-394 (Histoire ancienne et médiévale, 59) ; Isabelle Guyot-Bachy et Jean-Marie Moeglin, « Comment ont été continuées les *Grandes Chroniques de France* dans la première moitié du XIV^e siècle », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 163/2, 2005, p. 385-433.

⁹⁵ Bernard Guenée, *Comment on écrit l'histoire au XIII^e siècle. Primat et le Roman des rois*, éd. Jean-Marie Moeglin, Paris, CNRS, 2016.

Plan de l'ouvrage

La juste compréhension d'un phénomène comme la fortune médiévale des *Grandes Chroniques* ne peut faire l'impasse sur l'étude préalable de l'œuvre elle-même : la littérature a beaucoup cherché les ferments du succès du côté de la genèse de l'œuvre, dans l'improbable commande des rois de France ou dans le dithyrambe supposé de la couronne. Quelle que soit la validité de semblables hypothèses, nul doute que les sources, la composition, l'identité des auteurs, l'ambition qui les animaient – tout ce qui touche à l'*amont* de l'ouvrage – influencent l'*aval* : le succès s'exerce bien sur une œuvre ayant des caractères propres qui ne se distinguent qu'à l'aune d'une analyse de son élaboration. Celle des *Grandes Chroniques* s'étendit sur plus d'un siècle, du temps de Philippe III à celui de Charles VI. L'évidence factice et l'apparence d'homogénéité que confèrent le titre et les éditions aux *Grandes Chroniques* aplanissent marqueterie complexe, *patchwork* de textes rapiécé de toutes parts et peu à peu mis en place dans une genèse de laquelle le hasard et les choix individuels peu inspirés ou discutables ne furent indubitablement pas exclus. À ce processus génétique retors s'articulent les phénomènes de transmission du texte, qui sapent encore un peu plus la représentation des *Grandes Chroniques* comme un monument historiographique unifié et concerté. L'étude de l'*amont* de l'œuvre, comprise dans sa *traditio textus* diversifiée, révèle les *Grandes Chroniques* telles qu'elles sont, expression inégale des milieux dont elles émanent et siège des préoccupations et des revendications explicites qui amenèrent leurs auteurs à prendre la plume (chapitre 1^{er}).

La définition des caractéristiques intrinsèques des *Grandes Chroniques* délimite très précisément l'objet du succès tel que l'atteste la documentation manuscrite conservée du Moyen Âge. La mesure patrimoniale de la fortune nécessite non seulement le dénombrement et l'analyse des copies médiévales subsistantes, artefacts textuels et, pour une moitié d'entre eux, iconographiques, mais encore la prise en considération de l'insertion de l'ouvrage dans le tissu extrêmement serré des productions historiographiques médiévales en français. Circonscrire la population des manuscrits attestés des *Grandes Chroniques* implique automatiquement l'exclusion de nombre de copies consignnant des textes apparentés. Ces ouvrages proches, volontiers confondus avec elles, ont contribué à donner une représentation lâche, déformée et brouillée de la réalité matérielle que recouvre la fortune manuscrite des *Grandes Chroniques* au Moyen Âge. L'appréhension de cette population d'objets codicologiques plus strictement définie permet de voir comment s'incarne un retentissement littéraire dans le monde médiéval du manuscrit, et sous quelles formes ce texte à succès a effectivement touché la société des lettres et des livres (chapitre 2).

De la composition exacte de leur public dépend, pour une large part, la place occupée par les *Grandes Chroniques* dans la France médiévale. Sa chronologie, sa géographie, ses dimensions, ses traits sociologiques, son niveau d'hétérogénéité, ses angles morts, font du public l'élément essentiel de la définition du succès d'un ouvrage. Rien n'a peut-être contribué à la constitution de l'image des *Grandes Chroniques* telle qu'elle a été reproduite et véhiculée par la recherche depuis deux siècles autant que les noms, titres, qualités et bibliothèques d'une partie de ceux qui en possédèrent et en exploitèrent des manuscrits au Moyen Âge. En rendant à leur public médiéval ses proportions et sa composition historiques, l'étude de la fortune des *Grandes Chroniques de France* invite à reconsidérer les dynamiques sociales de la diffusion et à revenir sur les moteurs de la circulation des manuscrits dans la société française des livres aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles (chapitre 3).

L'attitude du public vis-à-vis du texte que leur transmettent les manuscrits des *Grandes Chroniques* définit le premier degré de la réception. Celui-ci consiste en l'actualisation toute personnelle, particulière à chacun des membres du public, des potentialités d'appropriation que les *codices* utilisés contiennent en puissance. L'identification des ressorts de la fortune médiévale des *Grandes Chroniques* tient, pour une large part, à la cartographie du terrain d'entente où auteurs et lecteurs s'accordent sur une multitude de modalités d'interprétation, d'utilisation et d'assimilation de l'œuvre. Le théâtre de la réception *stricto sensu* s'entrevoit dans les manuscrits annotés de l'ouvrage,

dans les recompositions et dans les réécritures de son texte. Aussi l'étude des transformations qu'imposent les utilisateurs des *Grandes Chroniques* à l'ouvrage met en exergue la multiplicité des potentialités de lecture, et identifie l'élasticité de la trame narrative comme l'une des conditions du succès littéraire médiéval (chapitre 4).

La réception *lato sensu* des *Grandes Chroniques de France* recouvre une forme de succès littéraire sensiblement dissociée de la fréquentation du texte. De la cacophonie des utilisations spécifiques des manuscrits dans des contextes irréductibles les uns aux autres se dégage une idée de l'œuvre beaucoup moins sensible à la casuistique et aux particularismes de la réception au premier degré. Les contacts répétés avec les manuscrits finissent par faire advenir, dans la société lettrée, un phénomène de dédoublement qui permet aux *Grandes Chroniques*, imposant l'évidence de leur présence, d'atteindre de façon diffuse un public beaucoup plus étendu que le cercle des possesseurs et utilisateurs des *codices* physiques. Dans un processus de décontextualisation et de canonisation qui marque pour leur texte le terme de la chronologie du succès, les *Grandes Chroniques* se muent en un objet de culture générale à peu près indépendant des incarnations matérielles de l'ouvrage, mâtiné d'un air de familiarité diffuse qui autorise toutes les réappropriations, tolère toutes les approximations dans les références, et consent aux invocations les plus hasardeuses. Au terme de ce phénomène, les *Grandes Chroniques*, mystifiées et élevées au rang de concept pur, se confondent entièrement avec l'histoire de France au point de la remplacer – elles sont *devenues* l'histoire de France (chapitre 5).